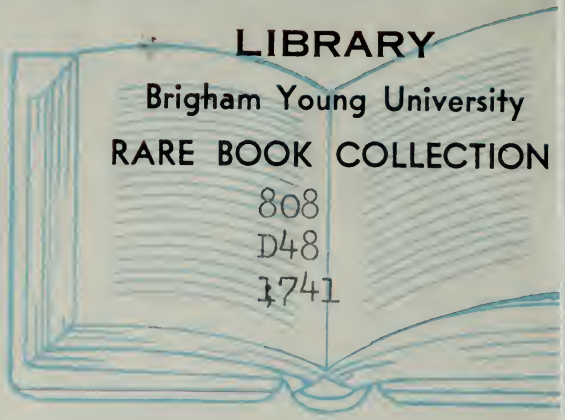
LIBRARY
Brigham Young University
RARE BOOK COLLECTION
808
D48
1741
BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
3 1197 23129 2647

$42.50

3

Observations & notes

Où commence l'Invention ? où finit le Plagiat ou l'Imitation ?

Qui dira l'Epoque où brilla la première lueur de la philosophie naissante ? Qui constatera où surgissait la Source qui désaltera la première le génie poétique humain ?

On peut hardiment répondre — La littérature vient de nouveau sous le Soleil de l'Esprit.

Le génie peut exister, mais pour être il lui a toujours fallu deux choses : 1° les points de comparaison, 2° l'étude de son application juste à l'Epoque où il se manifeste en jugements.

Il y a donc ce corollaire : l'heureuse application.

On peut donc conclure, que le succès dans la Littérature n'est que l'heureuse application du génie & du jugement.

A. Mathieu 1867.

3004

DETAILS CURIEUX SUR DIVERS SUJETS DE LITTERATURE.

AM

ARTICLE PREMIER.

LE PLAGIAT

A PARIS,

Chez PRAULT, Pere, Quai de Gêvres, au Paradis.

M. DCC. XLI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

UPB

AVERTISSEMENT.

JE commencerai par l'article du Plagiat, qui me tiendra lieu de Préface & d'Apologie envers ceux qui ne veulent que du neuf. Car une Preface eſt une Apologie de précaution, & comme tous mes Articles ne ſeront guères qu'un Plagiat continuel, il ne tiendra qu'à moi de préſenter ici le Plagiat de maniére que les côtés les plus favorables reçoivent le plus beau jour, & couvrent les moins avantageux

Je n'ai que faire de parler ici de mon ſtile ni de ma méthode, ni de je ne ſai combien d'autres circonſtances dont on a coutume de rendre raiſon avant d'entrer en matiére; ce ſeroit tems perdu: tout cela ſe va préſenter de ſoi-même.

C'eſt peut-être bien fait d'aller au

devant des goûts & des ſuffrages pour tâcher de ſe les concilier ; mais dans l'incertitude où l'on eſt d'y réuſſir, autant vaut les laiſſer libres.

Si mes Articles venoient à ſe multiplier juſques à faire un Volume qui méritât d'être regardé comme un Ouvrage ; en ce cas je ne renonce pas au droit d'un Diſcours préliminaire qui porteroit plus expreſſément le nom de Préface, & que je proportionnerois à la groſſeur du Livre ou à l'étendue des comptes que j'aurois à rendre : j'eſſayerois même de former ſous quelque ſorte d'arrangement, comme un tout enſemble, qui auroit peut-être l'air d'un deſſein conſidérable : mais les projets qui s'étendent me font peine ; éloignons-en juſques à la penſée, & ne ſongeons qu'à de petites tâches dont on voit le bout.

TABLE ALPHABETIQUE des Plagiaires dont il eſt fait mention en ce Livre.

A.

	Pages.
Accurſe (Marie-Ange.)	42.
Africanus.	11.
Alcionius.	34.
Alexandre, ab Alex.	26.
Amiot.	27.
Apulée.	12.
Arcéſilas.	32.
Aretin (Leonard.)	28.
Ariſtote.	8 & 23.
Athénée.	61.
Aulugelle.	61.

B.

Baile.	60.
Baquet.	41.
Barboſa.	28.
Batellus.	40.
Boccace.	15.
Bodin.	28.

Priolo. (*Le*) 32.

R.

Racan. 51.
Richelieu, (*Le Cardinal de*) 44. 47.
Rodigin. 26.
Rolin. 33.

S.

Seneque. 61.
Sophocle. 48.
Signonius. 49.
Strigelius. 15.
Suidas. 61.

T.

Tales. 24.
Trobeas. 48.
Tribonien. 37.

V.

Valere-Maxime. 61.
Varus. 40.
Virgile. 10. 11.

Fin de la Table alphabétique.

DETAILS

DETAILS CURIEUX
SUR
DIVERS SUJETS.

ARTICLE PREMIER.

LE PLAGIAT.

CHAPITRE PREMIER.

Origine du mot de Plagiat.

L'IDE'E que nous attachons à ce mot eſt une métafore tirée des Loix Romaines. Ceux qui dans ces Loix ſont appellés *Plagiarii*, étoient des Séducteurs, ou des eſpéces de Voleurs, qui attiroient, retenoient, achetoient, ou receloient les enfans de famille de l'un & de l'autre ſexe, les affranchis, méme les eſclaves, pour en abuſer, pour les dépaïſer, pour les vendre & les négocier à l'inſçu & contre le gré des peres, des patrons, des maîtres, en un mot de ceux à qui ils appartenoient.

Cette infame maniére de trafiquer des hommes eſt ancienne : on la reconnoît dans l'Exode, ch. 21.

Ꝟ. 16. où il eſt dit que celui qui ſera convaincu de s'être ſaiſi furtivement de quelqu'un, & de l'avoir vendu, ſubira la peine de mort. *Qui furatus fuerit hominem, & vendiderit eum, convictus noxæ morte morietur.*

Ce crime devint fort commun chez les Romains, & l'Etat, qui d'abord ne le puniſſoit que par des peines pécunaires, ſe vit obligé de condamner les coupables au dernier ſupplice, ou à l'exil tout au moins, ſelon les circonſtances. Ce fut l'objet de la Loi *Fabia de Plagiariis*, publiée aſſez avant dans le ſixiéme ſiecle de Rome.

Le terme de *Plagium*, vient, ſelon Iſidore, d'un mot Grec, qui ſignifie Obliquité. Sans doute, parce que ce beau manége-là étoit une invention que les Romains avoient priſe des Grecs, gens habiles, comme on ſait, en toutes ſortes d'arts, bons & mauvais; & parce que les voies des honnêtes particuliers qui ſe mêloient d'enlever & de vendre ainſi leurs ſemblables, devoient être extrémement obliques & détournées, à cauſe du riſque d'être ſurpris en faiſant leur devoir dans un emploi dont il étoit dangereux de s'acquitter maladroitement.

Le premier exemple que je trouve du mot de Plagiaire employé, ou accommodé au ſens dans lequel nous l'entendons, eſt dans une Epigrame de Martial.* Martial l'adreſſe à *Quintianus*, pour

* *Commendo tibi, Quintiane, noſtros,*
Noſtros dicere ſi tamen libellos
Poſſim, quos recitat tuus Poëta;
Si de ſervitio gravi quæruntur,
Aſſertor venias, ſatiſque præſtes,
Et cum ſe dominum vocabit ille,
Dices eſſe meos, manuque miſſos.
Hoc ſi terque quaterque clamitaris,
Impones Plagiario pudorem. L. 1. *Epigr.* 53.

lui recommander ſes vers : Si pourtant, dit-il, je puis appeller miens des Vers que le Poëte que vous tenez auprès de vous, ſemble ſe rendre propres à lui-même par ſa mauvaiſe maniére de les prononcer. Ne ſouffrez point, ajoute-t-il plaiſamment, qu'ils rentrent ſous une telle ſervitude au moment que je les mets comme en liberté en les produiſant, moi à qui ils appartiennent légitimement : reclamez-les comme libres, cautionnez-les tels ; & ſi votre homme a la hardieſſe de ſe dire leur maître, ſoutenez que c'eſt moi qui le ſuis, & qui les ai affranchis : déclarez-le une, deux & trois fois ſi haut que tout le monde l'entende. Vous le couvrirez par là publiquement de l'ignominie du crime de Plagiat.

On voit bien que ce n'eſt point encore là tout-à-fait ce que nous entendons par le terme de Plagiat, qui, dans notre ſens emporte le reproche d'une appropriation du travail d'autrui moins indirecte & plus abſoluë. Mais il a été bien facile de porter, ſur cette premiére ouverture de Martial, la métafore où elle devoit aller naturellement.

Le crime ancien, qui a donné lieu à cette métafore, n'eſt pas ſi éteint dans nos mœurs, qu'il n'en reſte encore de triſtes veſtiges. Il n'eſt point rare de voir des enfans de famille ſouſtraits & enlevez en bas âge par des Mandians Vagabons, qui s'en ſervent pour exciter la pitié ſur une miſere innocente, & pour mettre ainſi, en quelque maniére, à contribution le monde attendri.

Quelque odieuſe que ſoit cette étrange façon de chercher à ſubſiſter, croiriez-vous qu'elle a trouvé des défenſeurs. La néceſſité dure reconnoît-elle ni loix, ni égards ? Fait-on dire à ces gens-là : Héſiterons-nous ſur les enfans d'autrui, lorſqu'elle nous contraint de nous eſtropier nous-mêmes ? de

rendre inutile la meilleure partie de notre corps pour ſuſtenter l'autre ? de nous réduire, ſi nous voulons vivre, à la triſte deſtinée d'une demi-vie?

Vous voyez que, même dans le propre, la méchanceté du Plagiat a, ſinon de quoi ſe juſtifier, au moins de quoi faire quelque compaſſion.

Dans le figuré, la néceſſité eſt égale, & le crime comme rien. Le Plagiaire s'y trouve donc évidemment dans une condition beauconp plus favorable. Hé quoi! dira un pauvre Auteur qui n'a que ſa plume pour ſubſiſter, ou pour ſe tirer du néant; l'obligation de ſoutenir ma vie n'eſt-elle pas pour moi la loi ſuprême ? Ne nous dit-on pas que l'anéantiſſement eſt de tous les états celui que l'on doit appréhender le plus ? Porterai-je le ſcrupule & le reſpect à l'égard de mes illuſtres confreres juſques à n'oſer lâcher un peu la main à ma convoitiſe au milieu des richeſſes qu'ils ambitionnent; qu'ils triomphent de m'étaler ? Me ferai-je auſtérement un crime de la tentation qui me porteroit à prendre dans cette abondance avec une diſcrétion honête de quoi me ſuſtenter, de quoi réaliſer mon être en quelque maniére par le nom que ce ſecours me donneroit peut être le moyen de me faire dans le public ? On ne ſauroit certainement s'empécher d'avouer qu'il y plus de ſimplicité encore que d'honêteté à ſe tenir ſur des reſerves ſi rigoureuſes.

On a donné pour ſimbole aux Plagiaires adroits, à cacher ou à déguiſer leurs larcins, le voleur Cacus, tirant par la queue à reculon dans ſa caverne, les bœufs qu'il avoit dérobé à Hercule.

Mais il eſt tems de parler du Plagiat plus expreſſément dans le ſens que tout le monde lui donne aujourd'hui.

CHAPITRE II.

Idée générale du Plagiat.

LE Plagiat dans la signification du crime des Auteurs qui s'approprient le travail d'autrui, paroît être plutôt une coutume pratiquée de toute ancienneté plus ou moins innocemment selon les circonstances, qu'un cas aussi énorme que le font ceux qui prétendent que le monde en souffre un fort grand préjudice.

De tout tems les Ouvrages des premiers Auteurs ont été des sources ouvertes où ceux qui sont venus après, ont cru avoir droit de puiser en toute liberté. Nul mal à cela : au contraire, beaucoup de bien.

En effet, si nous présupposons, avec tout le monde, que les sciences sont un grand avantage ; qu'elles rendent célébres & florissantes les nations qui les cultivent ; comment fait-on du progrès dans les Sciences ? Comment les perfectionne-t-on ? Est ce en laissant-là tous les Livres sans en ouvrir aucuns ? Est ce en fermant avec soin aux Aspirans à la science la porte des Bibliothéques ; & en obligeant les sujets qui se sentent du talent, à n'écrire ou à n'enseigner que les conceptions purement originales que leur pourra fournir leur esprit ? Vous voyez bien que cela seroit ridicule à dire. Qu'arriveroit-il ? Il arriveroit que ces Ecrivains, ou que ces Docteurs-là se trouveroient Plagiaires sans dessein & contre leur intention. Car s'il suffit pour cela de se rencontrer dans les vûes & dans les pensées d'autrui ; n'est-il pas évident que des

hommes élevés dans les mêmes préjugés seroient bien plus ordinairement sujets à se rencontrer en parlant & en écrivant, que portés à prendre des routes diverses : qu'ainsi les Ecrits des Auteurs nouveaux ne seroient la plûpart du tems que de fades répétitions de choses à quoi ils ne sauroient point que d'autres auroient donné un tour, peut-être beaucoup plus heureux, bien des années, ou bien des siécles auparavant.

Hé quoi ! si le Plagiat étoit tel que le font, & que le représentent certains esprits, il n'y auroit point d'honnête homme qui ne dût avoir honte de son acquis. Notre éducation, notre culture, nos mœurs, nos maniéres, viennent-elles de nous ? Ne les avons-nous pas prises de nos Maîtres, de nos Précepteurs, du commerce des honnêtes gens, qui eux-mêmes s'étoient formés sur d'autres, dont ils avoient saisi les connoissances, le goût, la politesse ? En vérité tout ce que nous avons de bon, même de mauvais, à y bien prendre garde, n'est qu'emprunt, qu'imitation, que butin, que plagiat.

Le plus ou le moins de louange ou de blâme dans le Plagiat, dépend du plus ou du moins d'art à le déguiser. Ainsi, le Plagiat le plus honorable sera celui qui, dépaïsé sous d'autres enseignes, aura le moins retenu de la forme qu'avoient les choses dans les sources qui les ont fournies. Estre Plagiaire de cette façon-là, c'est imiter la nature qui transforme du fumier en légumes excellens ; fait de la laine avec de l'herbe, & de la soye avec des feuilles de murier. Qui fait, dis-je, votre chair propre, & vos os avec des alimens que vous ne croiriez jamais capables de produire rien de semblable. Alimens néanmoins, sans lesquels il ne lui seroit point possible de soutenir ces os ni cette chair.

Il eſt, au contraire, des Plagiats crus, indigeſtes, mal liés même, & mal aſſortis, honte des Plagiaires, rebut des Lecteurs, & riſée des Savans qui connoiſſent les ſources. Le Compilateur auroit mieux fait de ſe tenir les bras croiſés : on lui en auroit ſû plus de gré que de ſon travail importun.

CHAPITRE III.

Des anciens Plagiaires.

SI ce que l'on nous dit d'Homére eſt véritable, il s'en faut bien que cet ancien Patriarche du Parnaſſe ſoit ſi abſolument original que ſe le figurent bien des gens. D'habiles Modernes font mention d'après Ariſtote, Ciceron, Athenée, Suidas, &c. de pluſieurs Poëtes d'une antiquité ſupérieure à Homere. Ces Poëtes plus anciens avoient, avant lui, compoſé des Iliades ou des deſcriptions poëtiques de la guerre & du ſiége célébre qui ont ſervi de texte à cet inſigne favori des Muſes : & il y a bien de l'apparence que ces Poëmes, de plus vieille date, ſont la ſource d'où l'on a tiré la meilleure partie des matériaux qui ont ſervi au magnifique édifice de la divine Iliade.

Clement Alexandrin paroît perſuadé qu'Homere a tiré beaucoup de choſes des Poëſies d'Orphée & de Muſée, auſſi bien qu'Héſiode ſon contemporain.

On prétend même qu'une Daphné, fille de Tireſias, & fille ſavante, qui vivoit plus d'un ſiecle avant Homere, & par conſéquent aſſez peu de tems après la ruine de Troye, s'étoit fait admirer

à Delphes par la beauté de ſes Poëmes, qui depuis, avoient été d'un grand ſecours pour l'exécution de l'Iliade & de l'Odiſſée.

Il eſt vrai que ce ſont là des conjectures un peu enfoncées. Quoiqu'il en ſoit, voilà le Plagiat qui remonte à l'antiquité la plus haute dans Homere & dans Heſiode, au moins par conjecture, & qui n'eſt pas ſans un grand air de probabilité. Deſcendons à des tems moins éloignés.

Ariſtote, ſelon quelques Critiques, a beaucoup puiſé dans un *Orellus Lucanus*, Philoſophe Pitagoricien, qui vivoit long-tems auparavant lui.

Galien a prétendu que Platon avoit pris d'Hipocrate la plupart des beautés qui font le mérite de ſes Ecrits. Que même les Livres de Phiſique d'Ariſtote ne ſont preſque que des Commentaires de la Philoſophie de cet oracle de la Médecine, qui a, dit-on, le premier enſeigné les Remédes aux hommes, & n'a emprunté de perſonne.

Voilà de ces propoſitions avanturées de diſciples tout pleins de leur maître. Ce maître eſt toujours l'original, le principe, au-delà duquel on ne remonte point. C'eſt une ſource ſortie de deſſous terre, qui s'eſt formée d'elle-même, & où tout le monde aura puiſé.

Bien des gens ne ſe laiſſeront pas aiſément perſuader que la ſcience d'Hipocrate lui ait été infuſe comme il le faudroit croire ſi on vouloit prendre à la lettre ce que dit Galien. Il ne ſeroit point difficile de montrer qu'il y avoit avant Hipocrate des Ecoles de Médecine déja établies & en réputation à Co, ſa patrie, & ailleurs, ſans doute. Nous verrons même quelque choſe qui lui eſt plus perſonnel. Je reviens à Platon.

Ariſtoſecus aſſuroit que la république de Platon ſe trouvoit preſque toute entiére dans les livres de

Protagore, intitulés, *Contradictions*, ou *le Pour & le Contre.* Ce Protagore étoit disciple de Démocrite, & beaucoup plus ancien que Platon.

Diogene Laerce, qui me fournit cette remarque sur le Plagiat de Platon, nous représente plusieurs des Philosophes, dont il décrit les vies, comme de grands Plagiaires. Il dit entr'autres de Chrisippe, qu'il avoit écrit jusqu'à sept cens cinq Volumes, mais qu'Apollodore prétendoit que si on eût voulu se donner la peine d'en ôter ce qu'il avoit pris des livres des autres, ses feuilles seroient demeurées entiérement vuides. Il ajoute, que s'étant mis à écrire à l'envi d'Epicure, dès que celui ci entreprenoit de traiter un sujet, Chrisippe ne manquoit pas de se mettre à le traiter aussi de son côté sur le même plan & dans les mêmes termes autant qu'il pouvoit, afin de rendre la gloire de l'invention équivoque entr'eux, quelle plaisante tracasserie! Il ne croyoit pas apparemment qu'il y eût rien là qui dérogeât à la gravité d'un Philosophe comme lui.

Epicure pilloit aussi, ou avoit pillé; mais du moins il cachoit son jeu tant qu'il pouvoit, & mieux, sans doute, que son rival. Il se disoit hautement original en tout ce qui sortoit de sa plume; assurant ne tenir rien de personne. Et à ceux qui croyoient avoir vû dans certains livres de Leucipe, de Démocrite & d'Aristipe, l'idée de ses Atômes, il ne feignoit point de payer de front, & de répondre hardiment que ces livres-là étoient de lui, & non pas d'eux, & que l'on avoit tort de vouloir lui ôter ses enfans pour les donner à ces Philosophes. Peut-être bien des gens se mocquoient-ils de lui de l'entendre parler de la sorte; mais c'étoit assez que cela imposât à la multitude. Il auroit bien voulu être le grand original en Phi-

loſophie, comme il voyoit que l'incomparable Auteur de l'Iliade l'étoit en Poëſie, quoique très-probablement Plagiaire en ſon tems, comme on a continué de l'être depuis.

Virgile, le plus illuſtre des imitateurs de cet oracle des Poëtes, ſe faiſoit honneur de ſon application à l'imiter, bien éloigné de s'en cacher. Il ne s'en tint pas même à Homere ſeul, il tira de pluſieurs autres bonnes ſources tout ce qu'il crut pouvoir faire entrer dans ſes Ouvrages. Macrobe vous dira qu'il a pris ſes Eglogues dans Théocrite, ſes Georgiques dans Héſiode, ſes Pronoſtiques des Saiſons dans les Phénomenes d'Aratus. Preſque tout le ſecond livre de ſon Enéide, mot pour mot, dans Piſandre, Poëte Grec. Que le quatriéme qui contient les Amours de Didon, eſt tiré du quatriéme livre des Argonautes d'Apollonius, où Jaſon & Médée tiennent à peu près les mêmes diſcours que Virgile met dans la bouche d'Enée & de Didon, au tour & à l'élégance près, en quoi Apollonius eſt fort inférieur.

Il trouve auſſi quelquefois que Virgile, à ſon tour, eſt bien au deſſous des originaux qu'il copie; entr'autres dans la deſcription de l'Etna, tirée de la premiére des Odes Pithiques de Pindare. Il ajoûte encore que tout l'endroit du premier livre de l'Enéide, concernant la tempête qui y eſt décrite, eſt pris du premier livre de la Guerre Punique de Nœrius. Que le récit de l'ouverture des portes par Bitias & Pandare ſe trouvoit dans le quinziéme livre d'Ennius. Qu'il s'eſt auſſi approprié bien des endroits de Lucréce. Qu'enfin il n'a point fait de difficulté de moiſſonner dans le champ de Ciceron même, ne ſongeant qu'à ſe faire un riche fond de bonnes choſes, ſans s'embarraſſer d'où il les tiroit, & comme s'il ne ſe fût piqué uniquement

que de ſon merveilleux talent de mettre en œuvre.

Virgile a donc été un Plagiaire déclaré; on ne peut donc, ſans injuſtice, omettre ſon nom dans la liſte nombreuſe des Plagiaires fameux, & non fameux.

Quel Ecrivain après cela ne ſe trouveroit pas glorieux d'appartenir à un corps que les grands noms d'Homere & de Virgile, de Platon & d'Ariſtote honorent & illuſtrent ſi magnifiquement.

Les anciens, non-ſeulement s'accommodoient à diſcrétion de ce qu'ils trouvoient à leur bienſéance dans les livres qu'ils pouvoient avoir; mais ils ne croyoient point du tout que l'on dût y trouver à redire.

Un *Africanus*, Poëte Dramatique dans Macrobe, répondant, à l'occaſion d'une de ſes pieces, à ceux qui l'accuſoient d'avoir pris quantité de choſes de Ménandre: non pas ſeulement de lui, leur dit-il, mais de bien d'autres. J'ai fait ma main de tout ce que j'ai penſé qui pourroit me ſervir. Nos Latins même m'ont fourni auſſi bien que les Grecs. Hé quoi! n'eſt-ce pas un commerce légitime & permis entre Poëtes & Ecrivains de tout genre? Qui oſera blâmer Virgile d'avoir ſi ſouvent & ſi librement pris dans les Anciens des endroits tout entiers? Ne doit-on pas, au contraire, lui ſavoir gré de ce qu'en inſérant ces morceaux dans un Ouvrage immortel comme le ſien, il a empêché par là que la mémoire des Auteurs qui les lui ont fourni ne s'effaçât & ne ſe perdît entierement dans les ténébres de l'oubli.

Il me ſemble ici entendre dire à Deſpréaux:

Hé! qui ſauroit ſans moi, que Cotin a prêché?

Macrobe lui-même n'auroit apparemment pas manqué de répondre à peu près ſur ce ton à qui-

conque se fût avisé de lui reprocher d'avoir pris quantité de choses des Nuits Attiques sans les citer, non plus que les Auteurs.

Vossius veut qu'Apulée ait extrait son Ane d'or de Lucien, que lui-même avoit tiré son *Lucius*, autrement dit son Ane, de *Lucius Patrensis*. Je dirois que les sotises sont courues & volontiers répetées, & que l'on ne cherche pas moins à s'en faire honneur que des meilleures choses; mais je sens que cela n'est point de mon texte.

On a disputé si c'étoit Pline qui avoit copié Dioscoride, ou si ce dernier avoit été le Copiste de l'autre. Voilà justement l'équivoque, à quoi nous avons vû que visoit Chrisippe en copiant Epicure.

Je laisse quantité d'autres exemples anciens, parce qu'ils vous ennuiroient & moi aussi, pour venir à nos Modernes qui vous intéresseront peut-être davantage.

CHAPITRE IV.

Des Plagiaires nouveaux.

JE ne sai pourquoi les Modernes n'ont point adopté, comme il semble qu'ils l'auroient dû faire, le sentiment d'*Africanus* sur le Plagiat. Je ne vois pas quel inconvénient il en seroit arrivé. Quoiqu'il en soit, dans les préjugés incommodes où l'on est demeuré, un grief bien considerable que les Ecrivains modernes ont souvent à la bouche contre ceux qui les ont devancé, est de dire: Vous êtes venus les premiers, vous avez enlevé le meilleur, & il n'est resté aux autres que le chaume.

Le pis eſt, que cette plainte devient de jour en jour d'autant plus légitime, que les Ecrits & les Ecrivains n'ont point ceſſé & ne ceſſent point de ſe multiplier à l'infini, & de tourner & retourner de tous les ſens poſſibles tout ce qu'il y a de ſujets traitables. Enſorte qu'à proprement parler, il n'y auroit aujourd'hui à attendre des meilleures plumes que des choſes qui auroient déja paſſé & repaſſé depuis long-tems par une infinité de mains & de refontes. Cela ſeroit bien décourageant.

Néanmois jamais la paſſion d'écrire, même de donner du neuf, ne s'eſt montrée plus ardente. Il faut bien que les buiſſons des vaſtes champs Littéraires ne ſoient point ſi battus, qu'il n'y reſte encore aſſez de nids; ou qu'on n'exige pas que le neuf ſoit neuf à toute rigueur, pour le recevoir à ce titre.

Non, quelque nombre d'Anciens & de Devanciers qui ayent précedé & fait leur main de tout ce qu'ils ont pû depuis tant de ſiécles; les beaux Eſprits qui continuent de ſe ſuccéder ſans fin les uns aux autres, pour ſoutenir éternellement l'honneur des Lettres, trouveront encore de l'emploi aſſez, aſſez de nouvelles matiéres, & plus même qu'ils ne ſeront capables d'en expédier d'ici à la fin du monde.

Le monde, ſenſé dans ſon indulgence pour les Plagiaires, montre qu'il entend ſes intérêts: il ſent que le trop de ſéverité là-deſſus le ſerviroit mal, & qu'aujourd'hui moins que jamais le Plagiat ne peut, ni ne doit être regardé comme illégitime. Surtout quand le ſujet ou le deſſein de l'ouvrage qui emprunte & qui ſe fournit eſt, comme on l'a déja touché, différent du ſujet ou du deſſein des livres qui prêtent & qui fourniſſent; ou quand l'Auteur ſait s'approprier les choſes qu'il emprunte

par la forme nouvelle qu'il leur fait donner.

Les Auteurs & les Ouvrages ont beau se multiplier, cette multiplication-là, bien éloigné de faire tarir, augmente, au contraire, & fait regorger la source toujours renaissante des nouveautés.

Les Ouvrages nouveaux, quoique tissus pour la plus grande partie de choses & de pensées déja dites & employées, ne laissent pas de présenter ordinairement bien des idées originales dans le dessein, dans le tour, dans la maniére & dans le fond même. Elles sont naturellement fécondes, ces idées; & de leurs diverses combinaisons proviennent comme de nouvelles tiges qui, à leur tour, produisent des semences dont les germes repullulent sans cesse à l'infini. Mais descendons un peu plus dans le particulier.

Bien des gens n'ont pû supporter l'espéce d'abstinence à quoi un certain Rigorisme introduit on ne sait comment, sur l'article du Plagiat, condamneroit tous les Auteurs si le monde le laissoit faire. Quoi! J'ai un plan tracé dont il s'agit de remplir le dessein : Voici dans mes livres les Anciens d'un côté, & les Modernes de l'autre, qui me présentent à l'envi des couleurs agréables, vives, frapantes; des traits curieux, rares, des réhauts brillans, prononcés, pleins de force, tout cela à discrétion; &, Tentale volontaire, je me ferai une bisarre loi de n'oser y porter la main? C'est une tirannie, un supplice d'enfer que cela, & dont on se tourmente soi-même le plus ridiculement du monde. Je m'assure que peu de Savans Allemans, seroient là-dessus d'un autre opinion.

Strigelius, qui en étoit un, ne feignoit point de se mettre, sur l'article, tout le plus au large qu'il pouvoit. Il se servoit sans difficulté, non seulement

des penſées, mais même des expreſſions qui l'accommodoient dans les Auteurs anciens & modernes qui avoient travaillé ſur les mêmes ſujets que lui, & diſoit que ce n'étoit point être Plagiaire que d'en uſer ainſi. Ajoutant, que ſi les autres trouvoient dans ſes Ouvrages quelque choſe qui pût leur être de quelque utilité, ils n'avoient qu'à y prendre librement tout ce que bon leur ſembleroit, & qu'il leur promettoit de n'y point trouver à redire. Je ne vois rien de plus équitable que cela, & il ſemble qu'on ne ſauroit guères ſe mettre plus à la raiſon.

Strigelius penſoit fort bien. En effet, raiſonnons. N'eſt-il pas vrai que les Auteurs qui donnent leurs Ouvrages au public, s'en déſaiſiſſent en ſes mains; qu'il ſeroit ridicule de prétendre que le Donataire n'acquît aucun droit ſur la choſe donnée; que donner & retenir ne vaut; que ſi l'Ouvrage dès-là appartient au public, il n'eſt perſonne dans ce public qui n'ait droit d'uſer de la choſe donnée comme de ſon bien; que l'on ne ſauroit être voleur du ſien, ni par conſéquent, Plagiaire en ce cas, comme l'a parfaitement bien compris le docte *Strigelius*.

Ainſi Juſtelipſe, qui a paſſé pour un Plagiaire inſigne, ne le ſeroit peut-être point du tout, non plus que bien d'autres, dans les principes du Savant Allemand. Mais le mal eſt que la raiſon n'eſt point ce qui régle, & qu'on ne laiſſe pas de traiter, bon gré, malgré, les Plagiaires de Voleurs.

Il faut néanmoins avouer qu'il y en a qui, véritablement, ſont repréhenſibles. Fauchet fait voir en ſon livre de l'ancienne Poëſie Françoiſe, que les meilleurs Contes de Boccace ſont tous pris ou imités des anciens Fabliaux de nos vieux Poëtes. Le Vanozzi, qui eſt un Italien, dit quelque

chose de pis ; il remarque que le Decameron contre les libertés & obscénités duquel il s'éléve fort, est parsemé de larcins. Il parle d'un Livre plus ancien, d'où le Boccace a tiré entr'autres *La Noveletta di mazetto di lamporeccio*, & l'accuse de l'avoir tellement corrompue, que c'est, dit-il, un scandale de voir qu'il attribue à des personnes consacrées à la Religion, la débauche que le premier Auteur ne met que sur des gens du siécle ; & qu'au lieu que dans celui-ci, ces gens du siécle se repentent & viennent à résipiscence ; dans Boccace, au contraire, les acteurs qu'il introduit tombent de la bonne voye & de l'innocence présumée, dans le déréglement le plus affreux.

Le Traducteur du nouveau Petrone, fait à peu près le même reproche à l'Auteur de l'Histoire amoureuse des Gaules. Il le taxe d'y avoir inseré plusieurs endroits de l'avanture de Circé & de Polisenos, entr'autres les deux Lettres sur l'impuissance de Polisenos ; noirciſſant ainsi malignement des Dames du premier rang de la Cour par des recits d'avantures de Romaines prostituées.

Remanier le travail ou les productions d'autrui pour leur donner de nouvelles beautés, cela n'est que bien : mais pour les corrompre, c'est un crime.

D'un autre part aussi, rien ne seroit peut-être davantage à souhaiter pour la perfection de toutes sortes de bons Ouvrages que des Plagiats, tels que celui que l'on a imputé à Descartes, par exemple. Donnons-lui un Chapitre à part.

CHAPITRE

CHAPITRE V.

Plagiat de Deſcartes.

SOn affectation d'indépendance dans une république jalouſe comme celle des Lettres, n'a pas peu ſervi à lui ſuſciter des critiques & des ennemis. On l'a recherché comme les autres ſur le Plagiat; on lui en a intenté l'accuſation, & l'on s'eſt appliqué avec d'autant plus de chaleur à la faire réuſſir, qu'il prétendoit être entré dans le monde littéraire, non pas ſeulement plus net que les autres, mais abſolument exemt de cette tache. Cela ſeroit rare & diſtingué; mais meilleur à taire à cauſe de l'envie, qu'à publier pour en faire gloire.

Epicure eut, comme nous avons déja vû, la même ambition de vouloir paſſer pour original, & n'y réuſſit pas trop bien.

Leibnits cite un ſavant Mathematicien, qui a obſervé que Deſcartes ſupprime les noms des Auteurs qu'il pille, & que c'eſt à Kepler & à Jordanus-Brunus qu'il eſt redevable de ſes tourbillons.

Le ſavant Evêque d'Avranches a donné un long détail des penſées que ce Brunus a pû fournir à Deſcartes. Il attaque Deſcartes & ſa Philoſophie nouvelle juſque dans la propoſition fameuſe qui en eſt la principale baſe; Je penſe, donc je ſuis. Cette propoſition ne paroît ni fort exacte ni fort vraye au docte Prelat; & d'ailleurs c'eſt, ſelon lui, une penſée dont s'eſt ſervi Saint Auguſtin pour la diſtinction de l'ame & du corps. Il trouve la premiére idée de l'action & de la vie purement

machinales des bêtes, dans Ciceron, dans Diogéne, dans Proclus, même dans Platon ; mais bien plus récemment dans l'*Antonia Margarita*, du Médecin Eſpagnol Gomez Pereira.

Ce qui fortifie l'opinion que Deſcartes n'eſt que le Copiſte de ce Médecin ſur le ſyſtême des Automates, dit l'Auteur d'un Ouvrage périodique, eſt qu'une perſonne de conſidération de la Ville d'Avignon ayant écrit en Eſpagne à l'Imprimeur de l'*Antonia Margarita*, qui demeuroit à Medina-del-campo, pour en avoir un Exemplaire, les Héritiers de cet Imprimeur décedé, lui marquérent par leur réponſe, qu'il y avoit longtems qu'un François étoit venu à Medina-del-campo acheter tous les Exemplaires de cet Ouvrage au nombre de cinq cens, & qu'après les avoir payés raiſonnablement, il les brula la nuit dans ſa chambre, ſans doute, pour ôter au monde la connoiſſance de ce livre.

C'eſt l'Abbé Sicard, Chanoine d'Avignon, qui avoit informé de cette particularité l'Auteur que je cite. Je ne ſai de quel poids pourra paroître cette Relation de M. le Chanoine ; mais ſans la rejetter ni l'admettre, entendons Baillet.

Pluſieurs ont cru, dit-il, parlant de Deſcartes, qu'il avoit déterré la fameuſe opinion ſur l'ame des bêtes dans le Livre de Gomezius Pereira ; mais on a grand raiſon de douter qu'il ait jamais oüi parler de cet Auteur, & que ſon Livre, qui a toujours été aſſez rare, ſoit jamais tombé entre les mains d'un homme auſſi peu curieux de livres & de lecture que l'étoit notre Philoſophe. Il ajoute qu'il eſt sûr qu'il n'avoit pas encore vû ce Livre une année après la publication de ſes Méditations métaphiſiques, & qu'il avoit déja fait connoître ſon ſentiment ſur l'ame des bêtes plus de 15. ou 20.

ans auparavant, ce qui se prouve par une Lettre qu'il écrivit au P. Mersenne le 23. Juillet 1641.

Le célébre Baile est en cela de l'opinion de Baillet, & refute M. Hüet. C'est un suffrage qui n'est pas de petite considération.

Mais quand on supposeroit que l'idée des principes qui, dans la Philosophie de Descartes, ont paru les plus nouveaux, se pourroit rencontrer dans tel Auteur ancien & moderne que l'on voudra; qu'est-ce que des principes, ou que des lueurs de principes stériles, & non développés dans quelque recoin obscur d'un Ouvrage inconnu, ou connu à tout autre titre?

Imaginez-vous un homme qui, au tems où l'on ne se nourrissoit encore que de glan, auroit fait ses observations sur la plante qui produit le froment & entrevû l'excellent usage que l'on en pouvoit faire; qui, là-dessus, se seroit appliqué à la multiplier, & auroit trouvé la véritable maniére d'y réussir; qui se seroit ensuite avisé de l'expédient des meules pour en écraser le grain, pour le moudre, & pour en tirer cette substance orveuse en quoi consiste tout son prix; puis de cette substance préparée & accommodée en cent maniéres, toujours de son invention, auroit fait l'aliment le plus solide & le plus friand, le plus sain & le plus diversifié dont on eût encore jamais oüi parler. Quelle idée vous feriez-vous de cet homme-là? Ne trouveriez-vous pas que le monde lui auroit d'assez grandes obligations? Ecouteriez-vous les petites raisons de l'esprit de critique ou de jalousie, qui prétendroit que cet homme rare ne seroit que le copiste de ceux, qui avant lui, auroient reconnu que le grain que porte la plante du froment pouvoit servir de nourriture à l'homme, comme l'avoine aux chevaux?

Un endroit qui ne me paroît pas tout-à-fait si décensable dans les maniéres de ce grand Philosophe, est que, non content de se donner pour destitué de tout cet acquis étranger que nous empruntons des Livres, ou par nos Maîtres, ou par nous-mêmes, il inspiroit tout le mépris qu'il pouvoit pour cette sorte d'acquis, jusques à dire, que le peu qu'il en avoit eu, bien éloigné de lui servir, l'avoit embarrassé au point de l'obliger à faire son possible pour se l'ôter de l'esprit, afin que sa raison, qui devoit être son unique guide, en demeurât plus nette & plus dégagée.

Mais qu'est-ce que la raison dans un homme qui n'a jamais rien appris ? Ce seroit une belle question à examiner,

M. l'Abbé de S. Pierre a prétendu que Descartes, par sa grande application à méditer, a non-seulement fait quantité d'excellentes découvertes dans la Phisique, mais, ce qui est bien plus de conséquence, a mis ses successeurs en état d'y en faire d'incomparablement plus utiles encore que les siennes. Il nous a donné, ajoute-t il, plus de connoissances vraisemblables en vingt années, que les Sectateurs de Platon, d'Aristote & d'Epicure n'avoient fait en deux mille ans.

D'autres ne sont pas de l'avis de M. l'Abbé de S. Pierre. Ceux-ci vous diront que notre Philosophe s'est trompé dans ses vûes, en voulant nous dégouter & des livres & de l'étude, sous prétexte de nous mettre par-là plus en état de créer nous-mêmes des idées neuves. Il leur paroît qu'il n'a pas sû que l'invention elle-même n'est que le résultat de plusieurs pensées & de plusieurs vérités réunies ensemble pour en composer une nouvelle. Aussi ne trouvent-ils pas que l'on ait ni créé ni produit rien de fort nouveau à sa suite. Sa Secte a

eu beaucoup de Copiſtes & d'Echos ; peu de créateurs & d'inventeurs. On a frondé les anciens, on s'eſt abandonné à ſa raiſon ou plutôt à ſon Deſcartes, dont on s'eſt mis à reſaſſer les principes fondamentaux, & les principales régles : principes & régles ſur leſquelles on ne compteroit peut-être guères moins de reſpectueux Commentateurs dans un ſiécle ſeul, que n'en ont eu en trente les livres d'Ariſtote contre lequel on a tant crié.

Voilà donc deux ſentimens bien oppoſés ſur le mépris que témoignoit Deſcartes pour l'étude & les livres, & ſur ſa maniére de faire conſiſter tout dans la méditation. Mépris & maniéres qui emportoient comme vous voyez une proſcription bien marquée & bien abſolue de tout Plagiat. Dans le premier de ces ſentimens, la méthode de Deſcartes procureroit quantité de découvertes nouvelles & originales : dans l'autre au contraire il n'en réſulteroit que des Commentateurs reſpectueux, ou que des Plagiaires à l'infini, & rien de neuf.

C'eſt certainement-là un problême de Litterature qui mériteroit bien d'être approfondi & décidé, ſi entre Savans il étoit poſſible que rien ſe décidât. En attendant qu'il le ſoit, il me ſemble que le meilleur parti à prendre pour ceux qui ne ſe ſentiront ni imagination feconde, ni faculté créatrice, ſera de ſe ranger modeſtement du côté des amateurs des livres & de la ſcience, qui, pour l'ordinaire, ne ſont pas ennemis déraiſonnables du Plagiat.

Au réſte, pour dire un dernier mot ſur le Plagiat de Deſcartes, il faut convenir que quand il avoueroit lui-même avoir butiné dans les Auteurs dont Leibnits ou ſon ſavant Mathématicien l'accuſe de ſupprimer les noms, ce ſeroit un Plagiaire qui

mériteroit plus d'éloge & plus d'acclamations que quelqu'Auteur que ce puiſſe être purement original, s'il eſt bien vrai qu'il y en ait en effet quelques-uns de cette eſpece.

CHAPITRE VI.

Plagiat reproché aux Payens par les Juifs.

LEs Rabins ſont ſi perſuadés que c'eſt des Juifs que vient tous le fond de la Philoſophie payenne, qu'ils donnent communément aux Grecs le nom de larrons de la Sageſſe, & prétendent que c'eſt des Livres des Hébreux qu'ils ont tiré toutes leurs ſciences.

Henoch, à les en croire, avoit compoſé pluſieurs traités de Philoſophie & d'Aſtrologie.

Les Chaldéens, durant la longue captivité du peuple Juif, profitérent de l'occaſion, & ſe firent inſtruire à Babilône par les Prophétes. Les lumiéres qu'ils en reçurent paſſérent aux Perſes, & de ceux-ci aux Grecs.

Ces derniers ſçurent habilement tirer les bœufs par la queue à reculons dans la caverne, c'eſt-à-dire, dérober autant qu'il étoit poſſible aux yeux du monde le Plagiat, ou ſi l'on veut, le larcin d'un article auſſi jaloux que celui des Sciences & de la Sageſſe dont ils oſérent ſe vanter par tout d'être les premiers inventeurs.

Les Rabins ajoutent ſourcilleuſement que quantité de mauvaiſes choſes qui ſe trouvent dans la Philoſophie de ces larrons, ne viennent que de l'ignorance & que du défaut de conception qui les a empêché de bien prendre le ſens des Auteurs Juifs;

& que tout ce qu'elle renferme de bon n'eſt préciſément que ce qu'ils ont pû ſaiſir de ces Auteurs, & comprendre de leurs écrits.

Toute la ſcience d'Hipocrate venoit d'Aſaph & d'Achitopel. Celle de Pitagore & de Platon des cent chapitre qu'Ariſtobule avoit écrit ſur les Loix de Moyſe. Les Livres de ces Ecrivains Juifs avoient été traduits en grec longtems avant l'Ouvrage des Septantes.

Ariſtote avoit auſſi pris toute ſa Philoſophie des Livres de Salomon, trouvés dans Jeruſalem lorſqu'elle fut priſe par Alexandre : après quoi ce Philoſophe les avoit brulés, afin de s'approprier tout l'honneur de la Sageſſe qu'ils contenoient.

A ce compte-là les Carteſiens auroient été des profanes, de décrier, même de tourner en ridicule, comme ils ont oſé faire, une Philoſophie tirée de la Sageſſe de Salomon même.

Un Auteur Juif, c'eſt ce même Ariſtobule que je vous ai nommé il n'y a qu'un moment, cet Auteur, dis-je, qui prend la qualité de Précepteur du Roi Ptolomée, avance dans un Livre fait exprès pour donner cours à cette ſuppoſition qu'il y a eu une verſion de l'Ecriture plus ancienne que le paſſage d'Alexandre en Aſie, & que la doctrine des Juifs a été connue des Grecs par ce moyen.

Le Philoſophe Numecaius, cela étant, auroit pû avoir quelque raiſon de dire : *Quid eſt Plato, niſi Moyſes atticiſſans ;* & de prétendre que ce fameux Diſciple de Socrate avoit tiré de l'Ecrivain ſacré tout ce qu'il a dit de Dieu, & de la création de l'univers.

Ces opinions des Hébreux n'ont pas eu de peine à ſe faire adopter dans le Chriſtianiſme. Selon Clément Alexandrin, Euſebe, & quelques autres Peres, les Philoſophes payens avoient pris des

Livres sacrés tout ce que la morale, contenue dans leurs ouvrages, avoit de plus pur & de plus parfait.

Thales, Pitagore, Platon avoient été s'instruire des mystéres de la Sageſſe chez les Egyptiens, qui eux-mêmes tenoient de la Nation Juive tout ce qu'ils pouvoient ſavoir de ces myſtéres.

Mais, pourra-t-on demander, comment les Grecs alloient-ils en Egypte, & même bien plus loin chercher un tréſor dont la ſource & le fond étoit beaucoup plus près & plus à portée d'eux, dans la Judée même ? Lactance a là-deſſus une penſée qui me paroît ſinguliére. C'eſt, dit-il, que Dieu les détourna de cette ſource pure, parce qu'il n'étoit pas encore tems que les Gentils euſſent connoiſſance de ſon véritable culte. *Averſos eſſe arbitror divina providentia, ne ſcire poſſent veritatem, quia nundum fas erat alienigenis hominibus religionem Dei veri juſtitiamque noteſcere.*

Ne trouvez-vous rien qui bleſſe dans l'idée d'une Providence qui détourne ainſi du bien ? Ne vous rangeriez-vous pas plûtôt au ſentiment de ceux qui répondent à ce prétendu Plagiat des Philoſophes Grecs ſur les Juifs, que les Juifs n'ayant point de commerce avec les Nations, ſurtout par rapport à leur Religion, écrite d'ailleurs dans une langue connue d'eux ſeuls, ce Plagiat ne ſauroit que bien difficilement paroître avoir été poſſible. Et pour ce qui touche le Livre du ſoi diſant Précepteur de Ptolemée, les Critiques les plus raiſonnables regardent la prétendue premiére verſion greçque, dont parle ce Juif, comme une fable.

Quoiqu'il en ſoit, la négative & l'affirmative de la queſtion concernant le fait & le Plagiat dont il s'agit ici, ſont diſcutées par le P. Calmet ſur les Proverbes ;

Proverbes; les Curieux peuvent le consulter, & voir comme il s'en démêle.

Il vous paroîtra peut-être que ce sont-là des curiosités un peu séches, sentant l'érudition, & destituées d'un certain agrément; mais vous voyez bien que le sujet que je traite n'est pas d'une nature à ne présenter que des idées riantes. Il faut quelquefois s'accommoder des choses telles qu'elles sont. On ne sait pas toujours les rendre telles qu'on les voudroit. Si je n'écrivois qu'une simple feuille volante, je pourrois me contenter de saisir, c'à & là, certains traits qui me paroîtroient les plus propres à mettre en œuvre agréablement : mais c'est un sujet plein, au fait duquel je serois bien aise que nous nous trouvassions vous & moi à la fin de ceci plus que superficiellement, cela m'engage à ne rien omettre de ce que j'estime pouvoir servir à en donner une connoissance un peu détaillée. Elle seroit moins défectueuse & plus curieuse, n'en doutez pas, sans la disette de Livres ou je me trouve, & sans l'éloignement ou je suis de tout commerce avec les Savans.

CHAPITRE VII.

Plagiat furtif.

C'Est-là, à proprement parler, le véritable caractére du Plagiat. Les Anciens en général ne s'assujettissoient guères à citer, ou s'ils le faisoient, ce n'étoit pas fort exactement; c'est-à-dire, d'une maniére à mettre trop bien sur les voyes ceux qui eussent voulu aller aux sources. Ainsi ce qu'ils tiroient de côté & d'autre ne se pouvoit pas

aiſément reconnoître, & ils courroient peu de riſque d'être recherchés ſur leur inexactitude.

Les Livres avec cela étoient entre les mains de ſi peu de monde, que l'on pouvoit, avec une ſureté preſque entiére, faire telles incurſions qu'on vouloit ſur le terrain d'autrui. Des fureteurs de Livres, tels que l'ancien Pline, étoient des hommes aſſez rares; en tout cas, ils ne s'aviſoient pas de dénoncer, comme lui, le Plagiat & les Plagiaires à l'Empereur.

Sachez, dit-il à Veſpaſien, qu'en conférant enſemble bien des Livres qui m'ont paſſé par les mains, j'ai découvert que pluſieurs de ceux qui ont écrit depuis les Anciens n'avoient point fait difficulté de les tranſcrire, ſouvent mot pour mot, ſans les nommer.

Pline trouve cela incivil, & d'autre, ſans doute, n'auront pas meilleure opinion que lui de ce procédé. Mais peut-être n'eſt-il pas ſi imprudent qu'on le pourroit croire de riſquer un peu d'honneur pour en acquérir beaucoup. Il n'eſt que de ſe faire un nom par un Livre, ſans s'embarraſſer aux dépens de qui. Qu'il arrive après ce qu'il pourra, un nom, une fois fait demeure.

Baile parlant d'Alexandre, *ab Alex.* & de Rodigin, qui ont eû la politique de ne point citer, ſur l'eſpérance d'être cités eux-mêmes, a raiſon de dire qu'il y a plus d'honnêteté que de politique à ſe donner la peine d'indiquer exactement les ſources. A l'occaſion d'une penſée rapportée par M. Dacier: J'en ai, dit-il, inutilement cherché la ſource. C'eſt ce qui me fait ſouhaitter paſſionnément que M. Dacier & pluſieurs autres qui lui reſſemblent, veuillent bien avoir la bonté de ſe défaire de la coutume de ne point citer. Craignent-ils que le grand & le beau monde, pour lequel ils travaillent, ne

jugent que les citations ſentent trop l'Auteur, le païs Latin, l'Univerſité ?

Ce grand Critique n'avoit-il point ſes vûes quand il diſoit cela ? N'étoit-ce point demander indirectement à M. Dacier & à ſes ſemblables qu'ils vouluſſent bien le mettre un peu plus en état de les faire paſſer par ſon étamine ? Je ſuis bien obligé moi, de venir, comme au College, tendre ma main ſous votre férule : c'eſt à faire aux Savans qui ſe mêlent de redreſſer les autres à poſſeder tellement tous les Livres, que l'on ne puiſſe ſi peu broncher, qu'ils ne ſentent auſſi-tôt, par la grande habitude qu'ils en ont, & le livre & l'endroit du livre ou il faut recourir pour faire voir au monde l'ignorance des gens.

Quoiqu'il en ſoit, il eſt certain qu'en ſe mettant ainſi ſur le pied de ne citer point, on enveloppe finement les larcins ſecrets avec les emprunts viſibles. C'eſt éviter des redditions de compte auſquelles, après tout, le public ne force perſonne ; & en ce monde ſauve qui peut, échappe qui peut.

Au reſte, qu'eſt-ce que l'on gagne tant par-là ? Le public ne s'en laiſſe plus guères impoſer ; il eſt aſſez perſuadé en général que le monde ſavant eſt plein de Copies traveſties en originaux.

Et pour rendre juſtice des deux côtez, on doit convenir que l'on met auſſi ſur le compte des Auteurs bien des Plagiats prétendus & de toute eſpece, à quoi il pourroit bien être vrai qu'ils n'ont jamais penſé.

Ainſi ce n'eſt qu'avec précaution qu'il faut écouter ce que Laurent Bouchel aſſuroit d'Amiot, qu'il avoit traduit Plutarque ſur une vieille verſion Italienne de la Bibliotéque du Roi, dont il avoit même copié les fautes. Il en doit être de

même de ce que d'autres ont dit que ce Prélat tira des prisons de la Conciergerie un savant homme qu'il prit à son service, & qui lui fut d'un grand secours pour cette célébre version. N'a t-on pas dit encore qu'Adrien Turnèbe envoyoit de tems en tems à Amiot les passages les plus difficiles de Plutarque, traduits en François ?

Les voyes du Plagiat sont quelquefois bien secrétes & bien détournées ; mais aussi, la malignité contre les Auteurs, qui se tirent de pair, est bien inventive & bien entreprenante.

Le Traité d'Augustin Barbosa, *De Officio Episcopi*, est son meilleur Ouvrage ; il le copia, dit-on, sur un Manuscrit qui enveloppoit de la Marée que son Valet lui apporta du Marché.

On prétend que les Ecrits de Postel étant tombés après sa mort entre les mains de Bodin, celui-ci en tira la matiére de son Livre *De abditis rerum sublimium arcanis.*

Mais voici quelque chose de plus manifeste : Léonard Arétin a donné l'Histoire des Gots, comme un Ouvrage sorti de sa plume. Cet Ouvrage lui fit beaucoup d'honneur pendant que l'on ignora qu'il n'avoit fait que le traduire du Grec de Procope, dont il avoit supprimé le nom : Mais ce fut une espéce d'infamie pour sa mémoire après cette découverte faite & publiée par Christophe Personne. Léonard donna encore les Supplémens de la Guerre Punique, qui manquoient dans Tite-Live, & il se trouva, de même, qu'il n'avoit aussi presque fait en cela que traduire Polibe.

Donner pour sien l'Ouvrage entier d'un autre, sans déguisement ni précaution, que celle de faire parler au premier Auteur une Langue différente, c'est s'exposer trop. Cependant il paroît que Léonard jouit de son, tel quel, travail sa vie durant,

& que l'infamie qui ſuivit la découverte du larcin ne fut que poſthume. Ainſi, Meſſieurs les Auteurs, ttanſcrivez, volez, pillez à toutes mains, & jouiſſez. Il n'eſt que de jouir. Il y a tant d'Ecrits & même de bons Ecrits qui moiſiſſent, çà-&-là, dans l'obſcurité, & ſemblent attendre le talent de quelque ſurvenant plus capable de les faire valoir que ne l'étoit leur Auteur. Et quand on vous ſurprendroit; après tout, quel riſque? Toutes les peines que ſauroit infliger la juriſdiction litteraire, pour le Plagiat le plus énorme, ne ſont pas ſeulement capable d'effleurer la peau.

Peut-être cela n'eſt-il pas trop bien; cette impunité eſt cauſe que les biens dans la republique des lettres ſont en quelque maniére au premier occupant, & que perſonne n'y fait conſcience de s'enrichir ſourdement comme il peut, même aux dépens de ſes meilleurs amis.

Lucas Fruter, enlevé à 25. ans, pour avoir bû de l'eau froide après s'être échauffé à la Paume, confia & recommanda ſes Ecrits à la foi de ſon bon ami *Gifavius*, lequel, abuſant de ce dépot à ſon profit, put à peine être amené à donner au public ce qui lui reſtoit encore des Ouvrages de Fruter, après que Douza lui eut intenté procès pour en avoir raiſon.

On a écrit de Jaſon, Juriſconſulte célébre, qu'il entretenoit, à ſes frais, des Auditeurs dans Bologne, pour lui rapporter par écrit les Leçons qu'y dictoient Barthélemi Socin & Charles Ruinus, autres célébres dans le même genre d'étude. Etoit ce pour ſurprendre en défaut ces rivaux de ſa gloire, ou à deſſein de s'approprier, à la maniére de Chriſippe, les endroits qu'ils lui paroîtroient avoir touché le plus doctement.

CHAPITRE VIII.

Franchiſe & bonne foi dans le Plagiat.

PLine diſoit, qu'il y avoit une certaine candeur d'honnête homme à avouer les ſecours que l'on avoit tiré de ſes Guides, ou des Auteurs à qui l'on ſe ſentoit redevable du principal fond de ſes Ouvrages. *Plenum eſt ingenui pudoris fateri per quos profeceris.* Il en a donné l'exemple, en mettant à la tête du ſien la liſte des Livres qui lui en avoient fourni tout l'eſſentiel.

Il y a beaucoup d'honnêteté à cela, ſans doute, & l'on en ſauroit aux Auteurs tout le gré poſſible, ſi les curieux ſe contentoient de connoître les noms de ceux dont les Ouvrages auroient eû l'honneur de contribuer, ne fut ce que d'un petit mot, à la compoſition de celui qu'on leur préſente. Mais un critique, à qui il prend envie de vérifier, eſt bien éloigné de trouver ſon compte à cette façon vague de citer.

Comment voulez-vous, en effet, que je devine parmi une foule d'Auteurs, citez en un tas, celui où ceux qui auront fourni le paſſage ſur lequel je ſerai bien aiſe de voir ſi vous dites mieux qu'eux, ou eux mieux que vous ? Et quand j'aurai deviné, faudra-t-il après cela feuilleter & refeuilleter tout le Livre pour trouver la page, & tomber ſur l'endroit, ſans autre guide, qu'une patience que rien ne rebute ? L'agréable paſſetems ! Certainement l'honnête homme d'Ecrivain n'eſt guères moins à l'abri de toute recherche derriére une ſincérité ſi équivoque, que l'incivil qui aura pris

le parti moins honnête de ne point citer du tout.

On ne demande pas à un Ecrivain un étalage faſtueux de noms d'autant d'Auteurs qu'il ſeroit à peine poſſible d'en lire pendant la vie la plus longue, quand on n'auroit que cela à faire. On ſait bien que dès qu'on parle de choſes dont on ne peut pas avoir été témoin, ou qui n'ont point été l'objet immédiat de notre étude, ce ne ſauroit être que ſur le témoignage d'autrui. Mettez-nous, lui dira-t-on, en état de pouvoir aiſément, par nous mêmes, conſulter vos garants. Nous ne ſommes point de ces doctes innondés de ſcience, qui ont tous les Livres & tous les endroits des Livres préſens à la mémoire : & ſans rien ſoupçonner à votre déſavantage, il faut tant de précautions pour ne ſe point méprendre, il eſt ſi aiſé de lire dans ſon original une impertinence à la place d'une choſe raiſonnable ; la négative pour l'affirmative ; on ſurprend ſi ſouvent les plus grands Auteurs dans ces ſortes de mépriſes ; Pline lui-même en eſt un exemple quelquefois ſi pitoyable !

D'autres font autrement, ils vous citeront au bas d'un Chapitre ou d'un Article chargé de circonſtances, cinq ou ſix Auteurs tout à la fois, & là deſſus, devinez celui à qui vous devez vous addreſſer pour la circonſtance ſur laquelle vous ſerez curieux de recourir à la premiére main. c'eſt la façon de citer que l'on a ſuivie dans le Moréri. Baile ſe ſeroit peut-être plus attaché qu'il n'a fait à corriger les fautes de cette vaſte compilation, ſi les ſources y euſſent été mieux indiquées, & s'il n'eût pas fallu, comme il le diſoit, heurter à cinq ou ſix portes avant de trouver à qui parler.

Citer ſes Auteurs ſimplement par leurs noms, & d'un maniére indéterminée, n'eſt donc que demi bonne foi tout au plus.

Le Philoſophe Arcéſilas n'écrivoit point, & n'avoit, par conſéquent, point d'Auteurs à citer : mais il enſeignoit ; &, ce qui eſt aſſez rare, il déclaroit tout ouvertement qu'il n'enſeignoit que ce qu'il avoit trouvé dans les livres.

Il étoit peut être, direz-vous, de ces eſprits ſtériles d'eux-mêmes, qui ne ſauroient que rendre ſans jamais donner. Point du tout, car Diogéne Laërce, ſi cela eût été, n'auroit pas dit de lui qu'il avoit un génie heureux. *Erat autem illi inventionis precipua felicitas.* Arceſilas étoit apparemment convaincu que ce génie-là même n'étoit en lui que le fruit de ſes Lectures. Sentiment bien oppoſé, comme vous voyez, à celui de Deſcartes & des Carteſiens, & qui protége puiſſamment le Plagiat contre le décri où ces derniers venus ſe ſont efforcez de le mettre.

Le Priolo leve la tête, ſur ce Chapitre-là, plus hardiment encore que ne fit autrefois Arcéſilas : Je me déclare, dit-il, hautement voleur, & voleur des plus allertes à mettre la main ſur tout ce qui m'accommode, voleur à mains poiſſées, fourageur effronté de Tacite entr'autres : j'en tire des pages toutes entiéres que j'inſére dans mon Ouvrage ſans aucun changement. Il ne m'auroit peut-être pas été difficile de jetter ſur ces larcins quelque ſorte de voile qui les auroit déguiſés ; je ne m'en ſuis point ſoucié. Dans une langue morte comme le Latin (il écrivoit en cette langue) à moins de ſoutenir & de réveiller ſon Ouvrage par des aſſemblages entendus de piéces rapportées, excellentes & bien choiſies, tout y eſt languiſſant & comme mort.

C'eſt-à dire, que le Priolo ſavoit faire le corps d'un Ouvrage ; mais que pour l'ame, il n'y entendoit rien. Cela eſt ingénu.

Un habile Moderne qui paroît avoir consacré son tems & ses veilles, ses soins & ses plaisirs, sa plume & sa vie au grand article de l'Instruction de la Jeunesse, & actuellement encore en exercice, s'accuse aussi à la tête de quelqu'un de ses Ouvrages en termes qui valent bien en quelque maniére ceux du Priolo.

Le public, dit-il, m'a paru ne pas improuver la possession où je me suis mis de profiter du travail des autres, & d'adopter tout ce qui me convient. Cette liberté que je me suis donné, qui n'est pas fort honorable pour l'amour propre, mais qui est favorable à la paresse, contribue beaucoup à avancer & à orner mon Ouvrage, qui, par là, se trouve rempli de beautés & de richesses que j'emprunte d'ailleurs. Je puis dire que mon Ouvrage entier est de ce genre ; car tout mon travail consiste à extraire des Auteurs Anciens ce qui s'y trouve de plus beau, soit pour les faits, soit pour les réfléxions, sans presque jamais y rien ajoûter du mien.

Voici une sorte de sincérité & de confiance que vous trouverez peut-être assez rare encore, je voudrois dire en matiére de Plagiat, mais il faut entendre le fait.

Un Religieux de l'Ordre de S. Benoît ayant dérobé à Dom Carlos de Coloma, Gouverneur de Cambrai, le Manuscrit d'une traduction de Tacite, faite par cet Espagnol, se donna les soins de la faire imprimer de son chef, comme si c'eût été son propre Ouvrage : & content de la gloire d'en être l'Editeur, bien éloigné d'avoir honte d'un si honnête larcin, ni de le céler, il dédia cette Edition, ainsi procurée par ses soins, à l'Auteur même, à qui il déclare, avec la franchise la plus ronde, que c'est le fruit du vol qu'il lui a fait de son Manuscrit.

Vous direz, ce n'eſt point là ce qui s'appelle s'approprier le vol ni en profiter ; c'eſt le reſtituer. Mais pour cela il falloit donc reſtituer le Manuſcrit même. Aimeriez-vous qu'un étranger ſingérât de faire émanciper vos enfans ? C'eſt un vrai Plagiat que cela.

A la vérité le public excuſe volontiers des infidélités qui lui tournent ainſi à profit, & il s'en faut bien que tous les eſcamoteurs de Manuſcrits ſoient d'auſſi bonne foi que ce Religieux Bénédictin, ou également zélés à vous procurer une gloire que l'on a toujours l'ambition ou la délicateſſe de vouloir paroître ne pas chercher.

CHAPITRE IX.

Suppreſſion après le Plagiat.

MAis voici véritablement du crime, de la perverſité, de la noirceur. Je veux parler de ce que l'on a débité ſur le compte d'Alcionius, l'un des plus ſavans hommes de l'Italie au XVI. ſiécle, accuſé d'avoir ſupprimé l'Ouvrage de Ciceron, *De gloria*, dont on prétend qu'il poſſédoit un Exemplaire, après en avoir tiré les meilleures penſées pour ſon Livre, *De fortiter toleranda exilii fortuna*, qu'il envoya, ſelon Varillas, au Provéditeur Cornaro.

Pluſieurs, dit Paul Jove qui n'étoit pas ami de l'accuſé, ſont d'opinion qu'Alcionius compoſa cet Ouvrage de morceaux rapportés, tirés du livre de Ciceron ſur la gloire, qu'il ſupprima par une malignité inſigne & ſacrilége. En effet, ajoûte cet Hiſtorien, on verra, ſi on y prend garde,

dans cette piéce conſtruite d'aſſemblages divers, comme des filamens d'une précieuſe pourpre mêlés parmi d'autres d'une couleur infiniment dérogeante.

On voit que ce n'eſt là qu'une accuſation hazardée, ſans preuve, du moins ſans preuve fort convainquante. Auſſi le même Paul Jove convient-il incontinent après, que quelques harangues qu'Alcionius fit depuis, parurent d'une ſi grande beauté que cela diminua beaucoup les mauvais ſoupçons ſur ſon Traité de l'exil.

Quoiqu'il en puiſſe être, l'accuſation du crime noir, qui fait le ſujet de ce Chapitre remonte à une grande antiquité, puiſqu'on l'a intenté à Homere même.

Qu'Homere ayant eû, comme quelques-uns le veulent faire croire, en ſa diſpoſition les Manuſcrits de pluſieurs anciens Ouvrages, y ait trouvé le fond de ſes Poëmes, & en ait fait un grand uſage; il n'y a rien à redire à cela: mais que pour demeurer ſeul & ſans concurrence en poſſeſſion des applaudiſſemens de la poſtérité il ait eû la coupable malice de ſupprimer tous ces monumens anciens, cela eſt d'un malhonnête-homme, & il n'eſt point de qualification flétriſſante, point de ſuplice même, ſi vous voulez, que ne mérite une action ſi odieuſe, dénoncée au ſouverain tribunal de l'Empire des Lettres. Bien en prend à ce Poëte des Héros que la preuve de ce fait n'ait point de meilleure appui que l'icertitude conjecturale; les zélés adorateurs de l'antiquité le regarderoient d'un terrible œil: cela s'appelleroit être ou avoir été Plagiaire criminellement & méchament.

Quoiqu'il en ſoit, il auroit réuſſi dans le deſſein ambitieux de devenir par cette fraude, ſurtout pour

les Poëtes, la grande ſource du Plagiat univerſel des ſiécles à venir. Il a été, en effet, le pere nourriſſier des plus grands Poëtes, & les médiocres ne ſe ſont pas moins piqué de tirer de ſes Poëmes tout ce qu'ils ont pû de ſecours & de ſubſiſtance.

C'eſt ſurquoi un certain Peintre prit l'idée d'un Tableau aſſez ſingulier. Il s'aviſa de repréſenter Homere, qui a paſſé pour aimer le vin, évacuant de l'eſtomac, à la maniére des ivrognes trop gorgés; & une multitude de Poëtes empreſſés à recueillir, comme auroient pû faire des chiens affamés, les crudités de cette ejection ſimbolique.

Ce Peintre n'appréhendoit pas apparemment le ſort de quelqu'un de ſes confreres, que des Poëtes, qu'il avoit offenſés, réduiſirent à ſe pendre pour moins que cela, à vive force de cauſticité ſatirique.

N'a-t-on pas auſſi écrit & aſſuré ſur le compte d'Hipocrate, cet illuſtre pere des Médecins, que ſes enfans certifient ſi affirmativement être l'original qui a fourni à tous, & qui n'a emprunté de de perſonne; qu'il mit le feu au Temple d'Eſculape après en avoir tiré des Tables, ou des Mémoires de Médecine qui y étoient dépoſés, tout ce qu'il a laiſſé d'excellent dans ſes Livres?

Que veut dire encore ce que Diogene Laërce rapporte de Platon, que ce divin Philoſophe eut envie de bruler tous les Livres de Démocrite, & qu'il l'auroit fait, n'étoit qu'on lui fit entendre qu'il y en avoit trop de copies répandues?

Ces ravages d'Incendiaires, ces hiſtoires de ſuppreſſions criminelles, qu'il ne ſeroit, ſans doute, point mal-aiſé de recueillir en bien plus grand nombre, pourroient nous mener à des réfléxions de quelqu'étendue. Mais au lieu de nous y engager ſans néceſſité; conſidérons plûtôt la

chose par l'endroit de son incertitude, & disons que peu de ces faits sont appuyés sur des fondemens plus solides que des conjectures, souvent assez vagues, ou malignement formées & insinuées; en un mot, de la trempe à peu près de ces soupçons que l'on a voulu jetter sur Descartes au sujet de l'achat de tous les Exemplaires de l'Antonia Margarita. Défendons là-dessus tant que nous pourrons l'honneur du Plagiat, & ne nous rendons qu'à l'évidence.

L'accusation, par exemple, sembleroit beaucoup mieux fondée contre Tribonien & ses Collégues, touchant les originaux qu'ils compilérent pour former le corps du Droit, & qu'ils firent ensuite disparoître. Mais, autorisés pour cette suppression par l'Empereur même, peut-être n'est-il pas juste de leur faire un crime d'un attentat qui devint ainsi, pour eux, une chose permise, si ce n'est que l'on pense avoir quelque raison de les rendre garants du mauvais conseil qu'il y a lieu de croire qu'ils donnérent pour cela à Justinien qui n'étoit pas un Prince éclairé.

CHAPITRE X.

Jalousie des Auteurs.

NOus venons de voir le cas le plus grave; même le plus atroce, ou se puisse rencontrer le Plagiat. Anciennement que les Ouvrages n'étoient pas si aisés à répandre qu'aujourd'hui, le crime de suppression pouvoit être plus fréquent: mais, depuis l'Imprimerie, à moins de surprendre les Manuscrits avant l'édition, il est assez difficile de réussir à supprimer absolument ce qui a une

fois paru ; & il ſemble que cette difficulté ôte, en quelque maniére de deſſus la tête du Plagiat, ce qu'on pouvoit lui imputer de plus criminel.

Cependant, quoique reconnu innocent d'ailleurs, quoiqu'avoué hautement & ſans aucun ſcrupule par les plus honnêtes gens, quoiqu'approuvé, quoiqu'pplaudi, même quoiqu'utile, quoique néceſſaire, quoiqu'indiſpenſable, la qualification de crime ne laiſſe pas de lui demeurer attachée indiſtinctement. D'où vient cela ? De l'envie ; de la jalouſie des Auteurs les uns contre les autres ; de leur tendreſſe extrême pour leurs productions, de leur amour pour la pareſſe & pour la gloire ; c'eſt-à-dire, pour la réputation qui ne coûte guères.

Dans cette diſpoſition d'eſprit, que fait un Ecrivain ? Il pille tout le monde, & ne veut pas qu'on le ſoupçonne de rien tirer que de ſon fond ; & comme la gloire, ſurtout la gloire Littéraire, eſt ennemie de toute concurrence, autant il a ſoin de détourner le vent de ſes pilleries, autant, vous, ſon concurrent, le verrez vous s'appliquer curieuſement à la recherche des vôtres, pour les montrer au doigt, pour les afficher aux carrefours, pour les dénoncer à toute la terre. Et à quelle fin ? Afin qu'il ne vous demeure rien ou preſque rien d'une gloire qu'il voit impatiemment ſe réunir ſur vous, & au partage de laquelle il appelleroit volontiers tout l'univers.

Mais quoiqu'allerte à publier vos excurſions ſur les terres d'autrui ; c'eſt bien une autre vivacité encore s'il vient à vous ſoupçonner d'avoir mis le pié ſur les ſiennes ; il n'y a point, je ne dis pas de crime, mais de ſacrilége qui mérite, comme celui-là, d'être expié par tous les ſupplices.

Que peut-on commettre, en effet, de plus

grief à ſon égard que d'attenter traitreuſement & méchamment à ſa gloire, à ſon honneur; que de porter la main ſur ſon bien, ſur ſes chers enfans, ſur les précieux fruits de ſes travaux, peut-être longs, peut-être pénibles? Quelle ſureté y a-t-il déſormais dans le commerce au milieu d'un pareil déſordre, ſi l'autorité publique n'y met la main?

Je mets, je le ſens bien, un peu trop de chaleur dans la ſenſibilité de l'écrivain à qui je fais former plainte. Il n'eſt, ſans doute, pas étrange qu'un ſavant paroiſſe prendre quelque ſoin de ſa gloire: mais cette gloire, mais le ſoin que l'on en doit avoir, n'eſt point incompatible, peut-être, avec un peu de modération. Eſt-il néceſſaire qu'un homme qui a fait des Livres ſoit furieux comme une bête féroce qui a des petits?

On rapporte du Philoſophe Thales, qu'ayant fait part de ſon ſavoir à un riche citoyen de Priene, cet honnête homme enchanté du plaiſir ineſpéré que lui donnoient les excellentes choſes dont il venoit d'acquérir la connoiſſance, voulut que Thales lui dît ce qu'il ſouhaittoit qu'il fît pour lui en retour de la peine qu'il s'étoit donné de l'inſtruire. Je me croirai, aſſez récompenſé, répondit le Philoſophe, ſi, lorſqu'il vous arrivera de parler devant le monde des choſes que je vous ai enſeignées, au lieu de vous les approprier vous voulez bien déclarer que vous les tenez de moi.

Ce ſage ſentoit autant, qu'homme du monde, le prix de l'eſtime qui revient de la ſcience. Mais voyez la modération, la bonté, la généroſité même qui entrent dans ſa maniére de revendiquer la gloire d'un article ſi jaloux & ſi délicat.

On ne trouve pas non plus que Virgile ſe ſoit échauffé outre meſure à défendre ſon terrain contre les envahiſſeurs. On ſait de quelle maniére il

s'y prit pour désabuser l'Empereur & le public sur le compte d'un certain Batillus, qui voyant que personne ne reclamoit un très-beau Distique que Virgile avoit fait à la louange du Prince, & qu'il avoit affiché secrétement aux portes du Palais; mit à profit le jeu que lui présentoit ce silence, se déclara sans façon l'Auteur du Distique admiré, & en reçut la récompense. Le véritable Auteur ne s'emporta point, ne se répandit point en injures; il se contenta d'aller afficher de nouveau au même endroit le Distique usurpé, & au bas le *sic vos non vobis* à remplir, ainsi que le conte Donat.

Ce Grammairien dit que Virgile éloigné de souffrir impatiemment que d'autres s'appropriassent de ses Vers, se faisoit, au contraire un fort grand plaisir de voir qu'on se donnât & que l'on passât effectivement quequefois pour Poëte de conséquence sous la parure de quelques unes de ses plumes.

C'étoit prendre les choses de bonne grace & en habile homme. Virgile, en effet, devoit trouver à cela un plaisir flatteur & infiniment délicat.

Une occasion ou il y a apparence qu'il joüit assez plainement de ce plaisir, est celle-ci.

Un certain Poëte, nommé Varus, qui travailloit au Théatre, avoit une jolie femme, qui ne se contentant pas d'être charmante, ambitionnoit encore la réputaton de bel esprit, de femme lettrée, même d'Auteur. Virgile étoit dans ses bonnes graces, & la tenoit d'assez près. Une pareille conquête avoit dû être facile à un mérite aussi éclatant que le sien, & aussi bien assorti à l'ambition de la Dame. Il eut la complaisance de composer pour elle & à sa priére une piéce de

Théatre

Théatre qu'il lui mit entre les mains. La Dame la montra à ſon mari, lui faiſant entendre que c'étoit elle qui l'avoit faite : & comme entre mari & femme les biens ſont communs, Varus crut être en droit de ſe l'approprier à lui-même, & en régala le public ſur ce pié là. Je vous laiſſe à penſer ſi Virgile eut à la repréſentation le double du plaiſir des autres. Au reſte, il laiſſa joüir Varus en paix, & ne lui fit point de querelle là-deſſus. Quelques-uns néanmoins prétendent qu'il ne s'en tut pas tout-à-fait, & qu'il a inſéré dans ſa troiſiéme Eglogue quelques vers que l'on veut qui ayent rapport à cette avanture.

Vous direz : tout le monde n'a pas, comme Virgile, du mérite & de la gloire de reſte pour en faire largeſſe. Ce Poëte inimitable voyoit, ſans jalouſie, deux ou trois de ſes plumes ſur le corps de quelque Aigle à eſſor borné, peſant habitant des régions marécageuſes. Mais les choſes ſe ſeroient-elles paſſées ſi pacifiquement s'il avoit eû affaire à ſon pareil ? En égalité de forces on eſt bien moins endurant, & on jette bien plus de feu & de flame ſur les entrepriſes de l'ennemi. Nos Modernes ne ſe ſont pas communément montrés, modérés comme Thales, ni aiſés comme Virgile.

Lambin ſe met en grande colere contre Muret, qu'il traite hautement de voleur inſigne, lui reprochant avec un courroux amer de lui avoir enlevé pluſieurs de ſes remarques ſur Horace pour en enrichir ſon livre des diverſes Leçons. A quoi Muret répond avec la même animoſité, que c'eſt une inſigne impudence à Lambin d'oſer l'accuſer de cela.

Baquet le prend ſur un ton moins échauffé avec Chopin, celui-ci ayant reproché à Baquet de s'être approprié une partie de ſon Traité du Domaine,

Baquet ſans autrement s'émouvoir, lui répondit : Comment cela ſe pourroit-il, tandis que je me trouve obligé d'avouer de bonne foi que je n'entend pas votre latin ? Ironie qui dut être d'autant plus ſenſible à Chopin, qu'effectivement ſon latin eſt dur, enflé & difficile à entendre.

Mais que dire de Ronſard, qui intenta procès à Dubellai, au ſujet de quelques Odes qu'il l'accuſoit de lui avoir dérobées ? Je penſe que le monde accourut en foule voir plaider les Muſes devant un autre Tribunal que celui d'Apollon. Une Cauſe de cette eſpece, aſſaiſonnée & maniée par un Avocat habile & bien au fait, a dû être curieuſe à entendre.

Cela reſſemble bien à ce qui arriva anciennement à Diagoras. On conte de ce Philoſophe célébre, entre ceux qui n'avoient ſur le chapitre des Dieux qu'une foi fort ſuperficielle, que ſon premier métier ayant été celui de Poëte, un Poëte eſcamoteur, comme Ronſard vouloit que fût Dubellay, lui déroba un Poëme ; ſurquoi Diagoras ayant intenté procès au voleur, celui-ci ſe purgea de ſerment en face de Juſtice, fut abſous, & peu de tems après publia le Poëme, qui, dit on, lui fit beaucoup d'honneur. Diogoras outré que les Dieux ſouffriſſent une telle injuſtice ſur la face de la terre, ſe mit à faire des Livres contre leur exiſtence.

Pour vous donner encore une idée non moins expreſſive de la gravité du crime de Plagiat commis contre un Auteur vivant ; il faut vous rapporter le ſerment par lequel Marie-Ange Accurſe ſe purgea, & atteſta ſon innocence touchant le Plagiat dont il fut accuſé au ſujet de ſon Auſone.

Que les Dieux & les hommes, dit-il, veuillent bien m'entendre, & vous, ſurtout, Divinité pro-

tectrice de la foi. J'affirme & proteſte ſous la religion ſacrée du ſerment, & par tout ce que je laiſſe imaginer de plus ſaint & de plus auguſte encore, s'il eſt poſſible, & cela loyalement, ſans dol & détour; que je n'ai jamais lû, ni même parcouru ſimplement de vûe aucuns Ecrits de qui que ce ſoit dont j'aye tiré la moindre choſe pour m'en aider dans mes compoſitions. Qu'au contraire, je me ſuis donné tout le ſoin poſſible pour y découvrir juſqu'aux bagatelles les moins importantes qui auroient pû paroître appartenir à autrui, & avoir été priſes de quelque livre imprimé; & autant que j'ai pû en rencontrer, je les ai effacées & ôtées dans le moment. Si je ne dis la vérité, que le Pape m'excommunie, & que le Diable ait part à mon Livre, enſorte que s'il s'y rencontre quelques bonnes choſes, elle paroiſſent pitoyables au commun des Lecteurs, & ſouverainement impertinentes aux yeux des Doctes. Qu'enfin, ſi quelque ſorte de réputation m'attend en récompenſe de mes travaux, elle m'échappe & s'envole au gré du vent qui a coutume d'agiter les flots de la multitude inconſtante.

Les Potentats aſſurent-ils la foi de leurs Traités par des formules de ſerment plus recherchées, plus ſacrées, plus inviolables? Et direz-vous, après cela, que les affaires des Miniſtres aſſis au timon des grandes Monarchies ſont plus de conſéquence que celles qui occupent un faiſeur de livres, retiré dans ſon galetas?

CHAPITRE XI.

Plagiat acheté.

J'Appelle Plagiat acheté, l'achat, à beaux deniers comptans, de la gloire d'être Auteur, ou de pouvoir regarder comme siens des ouvrages dûement payez à cette fin.

A quoi ne se voit-on pas en état d'aspirer avec de l'argent ? Quelle sorte de gloire en ce monde se peut vanter de ne point entrer dans le commerce, & quel titre d'acquisition plus légitime que l'achat ?

C'est une si brillante marchandise que la gloire ; & que la gloire que donne sous main le Plagiat ! l'amour de cette gloire est un motif si beau & si bon d'en établir le commerce ! Comment ce commerce ne roule-t-il pas comme il semble qu'il devroit rouler ? La gloire littéraire est précieuse : mais, encore une fois, l'argent est par-dessus tout ; & peu de marchands de cette gloire seroient, je pense, d'aussi difficile composition que Le Jai.

Vous savez ce que c'est que la fameuse Bible Polyglotte de Le Jai, à la magnifique édition de laquelle cet illustre particulier a employé des sommes immenses & sacrifié tout son bien. On prétend que le Cardinal de Richelieu souhaita fort de voir son nom à la tête de ce superbe Ouvrage, & qu'il offrit à l'Auteur le remboursement de la dépense, & 20. mille écus de profit.

Ne vous paroit-il pas que c'étoit là un beau parti pour une si légére complaisance ? Le Jai pensa différemment. Il aima mieux mourir ruiné que de

lâcher, à quelque prix que ce fût, une petite portion de la gloire qu'on lui marchandoit. Eſt-ce être magnanime que cela, ou chimérique ?

Au reſte, nulle conſéquence à tirer de cet exemple ſinguliér. Si le commerce de la gloire littéraire n'eſt point roulant; ce n'eſt aſſurément pas à la roideur des marchands qu'il s'en faut prendre, mais plûtôt à un inconvénient : c'eſt le ſecret, à l'exacte obſervation duquel on ne ſait comment obliger le vendeur. Témoin ce qui arriva à Ferrante Imperato.

Ferrante déſira de voir ſon nom à la tête d'une Hiſtoire Naturelle que Stelliola avoit faite des Métaux, des Mineraux, des Pierres, des Plantes, & des Animaux. Il propoſa la choſe à l'Auteur, & le marché fut conclu moyennant cent piaſtres que Ferrante lui compta. Mais le vendeur en uſa mal; & voulu revendiquer ſon Ouvrage ſans rendre l'argent,

C'eſt un malheur que ces manquemens de foi; & que cette malhonnêteté à quoi l'on s'expoſe. Mais, à cela près, la voye de l'achat eſt un procédé plus droit & plus conſciencieux certainetainement que celui de ces Plagiaires hardis, qui après avoir pillé votre bien à diſcrétion, vous entreprennent vous-même perſonnellement ſi vous oſez parler, & vous accablent d'injures.

CHAPITRE XII.

Plagiat gratuit.

QUoiqu'à bien des égards la gloire des Auteurs ne paroiſſe point inférieure à celle des Rois & des Conquérans, que même on pourroit prétendre qu'elle ſurpaſſe en plus d'une maniére. Cependant il arrive que des perſonnes d'une certaine élévation, moins jalouſes de cette gloire pacifique que d'une autre plus bruïante, ſouvent peu légitime & fort à charge au monde, ou fondée ſur une ſorte de mérite bien plus étranger que perſonnel, la cédent, non-ſeulement avec plaiſir, mais achétent même des noms tout exprès pour la leur faire recueillir.

J'appelle ici Plagiat gratuit l'acquiſitition que font du travrail d'autrui ceux à qui, tels qui n'eſtiment point qu'il leur conviennent de ſe donner pour Auteurs, veulent bien réſigner gratuitement la gloire de cette qualité.

Peut-être les Conquérans ne ſe trouvent-ils point dans le cas de cette ſorte de ſacrifice, autant que d'autres qui, dans une ſituation moins tumultueuſe, ſont ou ont été plus maîtres de leur loiſir.

Cette maniére d'abandon gratuit fut l'expédient & le détour que prit Pie II. pour l'édition des Commentaires Hiſtoriques qu'il avoit compoſés lui même des choſes mémorables qui ſe paſſérent ſous ſon Pontificat. Il ne les publia pas ſous ſon nom ; mais il emprunta pour cela le nom de Jean Gobelin, ſon Sécretaire, à qui il ordonna

de s'en attribuer le travail & le mérite, & qui, ſans doute, toucha quelque gratification ou quelque augmentation de gages pour un ſervice dont d'autres ſe ſeroient peut-être crus fort heureux de pouvoir acheter l'honneur bien chérement.

Le grand Miniſtre qui, au precédent Chapitre, n'a pû réuſſir à l'acquiſition pécuniaire de la gloire de voir ſon nom en tête du glorieux Ouvrage d'un Auteur trop jaloux ; trouva avec bien plus de facilité des gens diſpoſés à ſe charger de la ſienne, de ſa gloire littéraire d'Auteur. Ses grandes affaires n'empêchoient point qu'il ne ſe piquât de talent & d'invention pour les ouvrages d'eſprit auſſi ſérieuſement que ſi ç'eût été là ſon capital : entre autres pour les piéces de Théatre. Juſque-là qu'il en compoſoit quelquefois lui-même, comme auroit pû faire l'homme du plus grand loiſir. Mais pour ne point compromettre la Pourpre Romaine en les produiſant, il uſoit de l'expédient du Pape Pie.

Il inventa entr'autres le ſujet, & dreſſa le plan d'une Piece en cinq Actes, dont il fit faire les Vers par cinq Poëtes, Rotrou, de l'Etoile, Colletet, Boisrobert & Corneille ; diſtribuant à chacun le ſien. Enſuite il fit prier Chapelain de lui prêter ſon nom pour cet Ouvrage, qui paſſa ainſi pour être de la façon de ce dernier ; & il lui fit entendre, pour mieux l'engager, qu'en récompenſe il lui prêteroit ſa bourſe,

La bourſe du Cardinal de Richelieu, en échange du nom de Chapelain, jugez s'il y avoit à héſiter pour ce dernier.

Si ces ſortes d'acquiſitions gratuites ſe peuvent nommer Plagiat, les morts même ſe trouveront ſujets à être encore Plagiaires comme les vivans.

Voici un autre procédé dont ſe ſont aviſés les

Savans ou demi-Savans qui se mêlent d'écrire. C'est de mettre au Frontispice de l'Ouvrage qu'ils publient, & qui autrement pourroit courir le risque d'échoüer, le grand nom de quelque Auteur ancien ou moderne, dont la réputation est toute faite. par ce moyen le pere, bien moins attentif à sa propre gloire, qu'à celle du cher enfant de ses veilles; se sacrifie lui-même, sacrifie son nom & l'espérance de s'immortaliser, à la fortune de cet enfant qu'il introduit dans un famille étrangére, dont il voit que le chef est plus capable de le protéger & de le bien établir.

C'est ainsi que Denis d'Héraclée ayant composé un Poëme intitulé, *Partenopeum*, le fit paroître sous le grand nom de Sophocle; ce qui lui réussit si bien, qu'Héraclide, un Savant de ce tems-là, y fut trompé, & le cita comme un véritable Ouvrage de Sophocle dans les siens. Bien plus, Denis ayant voulu lui-même le détromper là-dessus, & revendiquer une gloire à laquelle il n'auroit osé penser avant cela, Héraclide demeura opiniatre, quelque chose qu'il lui pût dire.

Les Ouvrages des célébres Anciens sont tout pleins de fourures de cette espece-là. Il y a des Ecrivains qui se sont divertis à ces sortes de déguisemens, charmés de gouter en secret le plaisir de donner le change aux plus fins connoisseurs sous des noms respectables aux Savans; & de faire voir par ce stratagême réjouissant, qu'entre nous & les grands hommes qui les ont porté, la disproportion n'est pas si grande à beaucoup près que la font paroître les préjugés.

Personne n'ignore de quelle maniére Muret en imposa au fameux Joseph Scaliger, en lui faisant passer des Vers de sa façon pour un morceau de l'ancien Poëte Trabeas, & en disant que ce morceau

morceau étoit une découverte qu'il avoit eu le bonheur de faire dans un vieux Manuscrit.

Sigonius a eû la même fantaisie d'essayer le discernement du public par son livre de la Consolation, qu'il voulut faire passer pour être de Ciceron.

Un usage particulier de la haute antiquité, que je ne dois point omettre; que j'aurois même bien fait peut-être de placer à la tête de ce Chapitre, plûtôt qu'à la fin, est ce que les Curieux des mœurs & des coutumes de ces vieux tems-là, nous disent qui se pratiquoit en Egypte, quand il s'agissoit d'y rendre un Livre public. Ecoutez bien ceci, & voyez si nos Ecrivains modernes seroient bien contens que le Gouvernement d'aujourd'hui se mît avec eux sur le pié de cette antiquité reculée.

En Egypte, dit un Auteur, qui nous a donné la vie & les vers dorés de Pitagore, quand quelqu'un avoit fait un Ouvrage, il étoit obligé de le soumettre à la censure des Prêtres prépofés pour cela. Si l'Ouvrage étoit approuvé, on le gravoit sur des Colonnes, sans nom d'Auteur, & il étoit dès-lors attribué à Hermes, c'est-à-dire, au Dieu Mercure qui présidoit aux Sciences. On croit aussi, ajoute-t-on, que les Disciples de Pitagore, au tems de leur premier établissement, ne m'étoient pas non plus leurs noms à leurs écrits, & qu'ils les faisoient passer pour être de leur maître comme de celui dont ils avoient tout reçu.

Voilà une maniére d'attribution gratuite, à laquelle, sans doute, peu de beaux esprits croiroient trouver leur compte. Mais, d'un autre côté aussi, l'on doit avouer que l'établissement d'une police, telle que celle-là, termineroit, sans retour & une bonne fois tous les procès pour fait de Plagiat entre les Ecrivains jaloux, non-seulement,

mais intraitables, mais emportés quelquefois jusqu'à la fureur à cette occasion ; sur cet article, dis-je, à l'égard duquel il n'y a ni quartier ni miséricorde à attendre d'Auteur à Auteur.

CHAPITRE XIII.

Plagiat involontaire.

LE Plagiat se présente sous tant de formes différentes, qu'il seroit bien difficile de les saisir toutes. Il est certain que, si le commun des Plagiaires pille de dessein formé, ce n'est pas une merveille qu'il se rencontre aussi dans les Ouvrages d'un Auteur, sans qu'il le sache, bien des choses que l'on pourra trouver ailleurs, & que l'on jureroit avoir été butinées, quoique veritablement appartenantes à cet Auteur & sorties de son fond.

Cependant les mouchars de l'Etat littéraire ne vous feront non plus de quartier sur ces biens légitimes, que sur les larcins les plus hardis & les plus évidens. C'est, il faut l'avoüer, une chose bien étrange en ce monde, que, même avec la conscience la plus nette, on ne puisse y passer pour innocent. Cela avoit mis le bon Etienne Paquier de si mauvaise humeur contre les Anciens, qu'il ne se pouvoit presque point tenir de leur dire des injures. Que Dieu les confonde, s'écrioit-il, ces Anciens qui m'ont prévenu, & se sont avisés d'écrire & de dire avant moi les choses qui me sont venues à l'esprit & sous la plume ainsi qu'à eux. C'étoit pour lui un dépit de n'avoir qu'en second l'honneur des pensées qui lui ve-

noient, & sur lesquelles il les trouvoit la plûpart du tems en son chemin.

Paquier n'étoit pas le premier qui eût exprimé son dépit contre les Anciens en ces termes-là. Avant lui, Donat, au rapport de S. Jerôme, s'étoit écrié comme lui, Périssent ceux qui sont venus, avant nous, débiter nos propres pensées.

Ménage avoit souvent oüi-dire à Chapelain, que lui Chapelain & Racan avoient fait ce Vers,

D'arbitre de la Paix, de foudre de la Guerre,

sans savoir qu'il fut de Malherbe.

Corneille disoit aussi à ses amis, qu'il avoit fait dans son Polieucte les deux que voici;

Et comme elle à l'éclat du Verre;
Elle en a la fragilité.

n'ayant aucune connnoissance qu'ils fussent de M. Godeau.

Il ne doit pas paroître surprenant qu'on se rencontre quelquefois pour un seul Vers; mais pour deux, cela est assez rare. Que direz-vous donc d'un semblable hazard de quatre de suite?

Racan à dix-neuf ans fit ces quatre Vers,

Estime qui voudra la mort épouventable
Et la fasse l'horreur de tous les animaux;
Quant à moi, je la tiens pour la plus désirable,
Où commencent nos biens & finissent nos maux.

Comme il les récitoit à Paris, on lui fit voir, à son grand étonnement, qu'ils étoient du Conseiller Matthieu dont, on imprime ordinairement les Sentences avec les Quatrains de Pibrac.

La trace de ces Vers étoit apparamment demeurée dans quelque recoin de ſa mémoire, & y étoit devenue ſi imperceptible, que quand ils lui revinrent à l'eſprit en travaillant, il crut penſer & compoſer de ſource, tandis qu'il ne faiſoit que ſe remettre ſur d'anciens veſtiges encore ſubſiſtans, quoiqu'oubliés.

Un oubli ſi parfait d'un arrangement de mots, ſoutenu dans quatre Vers pleins, eſt, il eſt vrai, une ſingularité qui ne ſe voit guères. Une ſuite de paroles ſi néceſſairement liées marque trop pour pouvoir être effacée par le tems au point de n'être plus reconnoiſſable quand elle ſe repréſente.

Mais nous pouvons dire qu'il n'en eſt pas de même des penſées libres & dégagées de l'aſſujettiſſement aux mots & à la meſure. Rien n'empêche, en effet, qu'elle ne ſe confondent indiſtinctement dans la maſſe des choſes dont l'eſprit eſt plein, & qu'elles ne ſe repréſentent aſſez ſouvent ſans ſe laiſſer reconnoître. Enſorte qu'il ne doit point du tout paroître extraordinaire qu'un homme de lettres, nourri des Ouvrages des Anciens, rempli de leurs diſcours & de leurs expreſſions, ſe rencontre avec eux ſans le ſavoir, en parlant & en écrivant, & ſe trouve ainſi leur Plagiaire le plus innocemment du monde.

Nous avons même obſervé, dès le ſecond Chapitre, que c'étoit aſſez que les hommes fuſſent inſtruits & élevés en général à peu près de la même maniére, pour tomber dans les penſées les uns des autres, & dans les mêmes façons de s'exprimer en je ne ſai combien de rencontres. D'où il paroît reſulter qu'en fait de Plagiat, plus qu'à tout autre égard, il eſt néceſſaire de connoître ce que l'on veut éviter; & que c'eſt le défaut de connoiſſance ſuffiſante, autant qu'autre choſe,

qui a donné lieu aux clameurs des Donats, & aux boutades chagrines des Paquiers, fachés, indignés d'avoir été prévenus. Je m'explique.

Il eſt certain qu'il ne faut qu'un nouveau tour d'expreſſion pour donner à quelque penſée que ce ſoit comme un nouvel être, à la faveur duquel elle prend un air original qui la met à l'abri du danger d'être revendiquée. Cela étant, il eſt viſible que pour éviter le déſagrément du Plagiat dont nous parlons, il faut, ſelon le genre d'écrire dont on ſe mêle, poſſéder ſes livres, & particuliérement ceux qui ſont les plus relatifs au deſſein que l'on a, beaucoup mieux que bien des gens qui écrivent ne ſe piquent de faire.

Car comment vous aſſurer de la différence & de la nouveauté du tour à donner aux penſées que vous voudrez produire, tandis que vous ne ſaurez pas ſeulement ſi ces penſées auront déja été, ou non, employées, par d'autres que vous; ni, ſuppoſé qu'elles l'ayent été, de quelle maniére ou en quels termes?

Il eſt donc néceſſaire, pour s'aſſurer de cela, d'avoir les Auteurs ou leurs Ouvrages préſens à la mémoire, & comme ſous les yeux. Auſſi les vûes des Ecrivains qui ſe donnent la peine de raſſembler, autant qu'il leur eſt poſſible, ſous leur main, tous les Ouvrages qui ont rapport au ſujet qu'ils ont envie de traiter, ne tendent-elles pas ſeulement à ſe fournir de matériaux, mais encore à prendre ſoigneuſement garde de ſe rencontrer, en quoique ce ſoit, avec les Auteurs de ces Ouvrages: ils s'appliquent à diſpoſer, au contraire, leur plan & leurs détails en telle ſorte, que, quoiqu'ils ſe propoſent d'arriver au même but, ce ſoit néanmoins par des chemins tout différens, & que quoiqu'ils diſent ou écrivent les mêmes choſes, il

paroiſſe que ce ne ſont point les mêmes choſes.

Je ne vois aucune précaution plus ſûre que celle-la à prendre contre le déſagréable achopement du Plagiat involontaire.

CHAPITRE XIV.

Plagiat eſtropié.

CEtte eſpece-ci n'eſt pas rare. La pareſſe d'un côté ; & de l'autre, l'envie de tourner les choſes le plus favorablement qu'il eſt poſſible pour les vûes que l'on a ; l'ignorance auſſi très-ſouvent ſont les cauſes les plus ordinaires de cet inconvénient.

Quel eſt le Plagiaire qui trouvant un trait qui l'accommode dans le premier Auteur qui lui tombe ſous la main ſe pique aſſez d'exactitude pour vouloir ſe donner la peine de le vérifier à la ſource ? A-t-il le loiſir qu'il faudroit ? A-t-il même les Livres ? Et quand il les auroit, voulez-vous qu'il ſe tue les yeux dans des Tomes épais, dans je ne ſai combien de Volumes pour trouver un nom, un mot, une date, une circonſtance de rien, dont il ne lui ſera pas tenu le moindre compte ? Eſt-il payé pour ce déſagréable travail-là ? Il n'écrit peut être que par amuſement, & il iroit ſe deſſécher à un métier de patience, ſi capable de la faire perdre ? Il s'en gardera bien. C'eſt bien plûtôt fait de ſe fier, & de ſaiſir, ſans tant de ſcrupule, ce qui eſt tout prêt.

Cependant, par combien de mains le paſſage, le trait en queſtion a-t-il peut-être déja été tourné & retourné ? Quels maltraitemens n'aura-t-il

point eſſuyé ? Sorti du pillage, échappé des mains des voleurs, en l'état où le voila, il n'eſt déja preſque plus reconnoiſſable : il ne lui manque plus, pour l'achever de peindre, que le tour de main du Plagiaire nouveau, que je ſuppoſe qui va le ſaiſir, & lui donner encore l'eſtrapade, à ſa maniére.

Je ne m'amuſerai point ici à vous citer des exemples de paſſages ainſi mutilés, corrompus, pris à contre ſens, par ignorance ou par envie de les appliquer chacun à ſa fantaiſie, de gré ou de force. On n'a pas beſoin d'exemple pour faire connoître des choſes qui ſe préſentent d'elles-même ſi communément ſous les yeux de ceux qui ſont capables d'y prendre garde. Ecoutez ſeulement cette plainte de M. Baile.

Depuis que j'ai commencé à vous écrire, dit-il, au Théologien à qui il adreſſe ſes penſées diverſes ſur la Cométe, j'ai eû cent fois le chagrin d'abandonner pluſieurs paſſages qui venoient le mieux du monde à mon ſujet, de la maniére que je les trouvois dans les Auteurs modernes : mais en remontant à la ſource, je ne trouvois plus rien qui me fût propre.

CHAPITRE XV.

Des Compilateurs.

LEs Compilateurs ſont, entre les Plagiaires, comme une claſſe à part. Quoique Plagiaires déclarés, ce ſemble, & de profeſſion, on pourroit néanmoins mettre en doute s'ils le ſont bien véritablement ; parce que le caractére eſſentiel du Plagiat eſt le déguiſement, & l'ambition d'être

ignoré. Les Compilateurs différent donc des Plagiaires, en ce qu'au lieu de se cacher comme eux, de taire & de déguiser ce qu'ils empruntent, d'en faire mystére, ou de ne s'accuser, comme font quelques-uns, que pour prendre les devants contre les recherches; ils se donnent, au contraire, simplement pour Compilateurs, sans prétendre le moindre droit de propriété sur le fond de leur travail; se contentans du médiocre honneur qui leur peut revenir de faire des recueils de quantité de choses; d'assembler ces recueils, de les mettre en ordre, comme on assemble, comme on arrange des matériaux pour bâtir.

Ce mérite n'étant qu'un mérite de manœuvre dans l'estime des Ecrivains inventeurs, vous jugez bien que ces Messieurs-là, qui dans l'Empire des Lettres ne voyent rien au-dessus d'eux, & de leur ordre, doivent regarder de bien haut des Consommateurs de papier qui, à titre de manœuvres, ne sauroient être que des gens de la lie du peuple. Sur quel autre pié, en effet, voudriez-vous qu'ils figurassent? C'est leur faire bien de l'honneur que de les considérer comme les Porte-faix des grands hommes de l'ordre que je viens de vous dire; comme des gens qui portent leur esprit sur leur dos, & à qui la force des épaules tient lieu de génie.

Qu'est-ce, à la vérité, que l'Ouvrage d'un Compilateur? Pas grand chose. Vraie rapsodie de Copiste, amas de lambeaux. Un Garçon d'Imprimerie qui range ses Caractéres sur les Formes, & qui fait un Livre par simple routine manuelle, est tout aussi Auteur que lui. Quelle profanation n'est ce pas d'oser tirer, du sanctuaire des originaux, les piéces qui composent ces rapsodies, & de les exposer par-là au mépris! Quand un homme n'a

rien de nouveau à dire, que ne se tait-il? Qu'a-t-on affaire de ces doubles emplois? Mais je veux réünir des choses disperſées, je veux leur donner un certain ordre, un arrangement qui facilite. Fort bien, vous êtes un habile homme : c'eſt-à-dire, que vous venez dans ma Bibliothéque, & que vous vous occupés à mettre en bas les Livres qui ſont en haut. Beau chef d'œuvre !

Voilà Meſſieurs les Compilateurs comme on vous traite, on ne peut rien de plus mortifiant, comme vous voyez. Que vous reſte-t-il, ſinon de vous humilier dans votre baſſeſſe, & de ſupplier que, de grace au moins, on continue de vous ſouffrir dans l'Etat en qualité de Sujets vils, ſi l'on veut, mais néceſſaires, peut-être, ou dont il eſt mal-aiſé de ſe paſſer.

C'eſt déja quelque choſe que de ſe ſentir néceſſaire, on ſe fait valoir avec cela. Inſiſtez donc & oſez appuyer ſur ces tels-quels ſervices que vous êtes capables de rendre. Vos affaires ne ſont point en mauvais termes, vous avez de fortes conſidérations à faire valoir. Meſſieurs de la grande claſſe ſont bienheureux de n'avoir qu'à parler, qu'à dicter, qu'à énoncer les choſes qui leur viennent ſi heureuſement à l'eſprit: & c'eſt au contraire pour les petits, une diſgrace bien facheuſe que, dans toutes les ſociétés, les emplois les plus utiles, les plus néceſſaires, & avec cela les plus pénibles, ayent toujours été les moins honorables & les plus bas.

CHAPITRE XVI.

Pour les Compilateurs.

LEs Compilateurs, encore un coup, ont bec & plume, & ne doivent point se laisser maltraiter. Hé quoi ! ne pourroient-ils pas aussi demander à leur tour ce que c'est qu'un Auteur original ? Faut-il l'être nécessairement pour se faire agréger au nombre des illustres. Sur quel Ancien, sur quel Moderne formerons-nous le caractére distinctif de ces sortes d'Auteurs là ? Sur Homere ? Il n'est original que parce que les sources où il a puisé sont disparues ? Sur Descartes ? Descartes a extrêmement affecté de se donner pour original : mais exactement & à la rigueur, l'étoit-il ?

A l'en croire, il fallut qu'il se purgeât, pour ainsi dire, de tout ce qu'il avoit appris, afin de pouvoir méditer avec plus de dégagement.

Il y a apparence que la purgation n'enléva que quelques humeurs superfluës, sans toucher à ce qui étoit tourné en substance. Car, auroit-il eû bonne grace à vouloir persuader aux gens, que, laissé entiérement à lui-même, sans instruction, sans guides, sans principes, sans études, sans livres, sans maîtres, son esprit eût trouvé dans son propre fond de quoi se rendre capable, je ne dis pas de donner quelque forme raisonnable à des résultats de méditations longues & compliquées, mais même de méditer simplement.

Car il ne faut pas croire que méditer soit créer, ou travailler à créer des idées neuves, comme voudroient l'insinuer les Cartésiens. Avant leur

apparition il n'y avoit que Dieu qui eût la puiſſance de créer, & l'homme n'étoit capable, tout au plus, que de tirer parti des choſes déja exiſtantes, à force d'en manier & remanier les combinaiſons juſqu'à ce qu'il s'en formât quelque réſultat qui le ſatisfît, ou qui fût capable de lui plaire.

Or une diſette qui ne fournit rien, vaut-elle mieux pour cela qu'une abondance qui vous met au large & en état de choiſir ? Je ne ſai pas ſi l'on a jamais vû ſortir du fond inculte d'un homme qui ne ſait rien, qui n'a jamais rien appris, aucun chef-d'œuvre digne de l'admiration des ſiécles & de la mémoire des tems : mais je ſai bien qu'on en a vû & que l'on en voit encore ſortir tous les jours de la tête des gens inondés, pour ainſi dire, des flots que roule le vaſte océan des ſciences où ils ont fait leurs plus cheres délices de ſe plonger.

J'avouë que c'eſt quelque choſe de pauvre, (j'en ai déja dit autant à l'égard du Plagiat) que des compilations toutes crûes, ſans liaiſon, ſans raiſonnement, ſans but ni deſſein, autre que de compiler, c'eſt-à dire, de réunir dans un livre quantité de paſſages diſperſés dans pluſieurs. Néanmoins encore doit-on convenir que c'eſt quelque choſe qu'un travail qui ſauve la peine que donne toujours la diſperſion à ceux qui ont beſoin de matériaux.

On ſe plaint tous les jours que pour quelques traits lumineux & intéreſſans qui ſe trouveront répandus dans un livre, il faille eſſuier l'ennui de quantité de pages vuides de choſes, & deſtituées d'agrémens. Quelle biſarrerie n'eſt-ce pas de blâmer le travail de gens qui veulent bien prendre le ſoin de vous ſauver cet ennui, en vous préſentant dans une compilation, comme dans un

parterre, l'élite, des fleurs, c'eſt-à-dire, le plus beau coup d'œil du monde ?

Pourquoi des comparaiſons ſi éloignées du vrai ? Un Compilateur qui auroit pris la peine de tranſcrire ſous un certain arrangement, quoique ſans autre deſſein particulier, les endroits remarquables de tous les Livres de votre Bibliothéque, ne ſauroit raiſonnablement ſe trouver dans votre eſtime au niveau d'un Garçon d'Imprimerie qui arrange des Caractéres, ni d'un homme deſœuvré qui ſe donneroit l'impertinent paſſetems de tranſpoſer vos livres dans un rayon du haut en bas, & du bas en haut.

Le fameux Eraſme ſe ſeroit donc mis ridiculement à ce niveau là, par ſon Recueil des plus beaux endroits de Séneque ; & je pourrois dire encore par ſes Apophtégmes ou Sentences, tirés des Anciens, à de petites réfléxions près, ajoutées de ſon fond à ces Sentences.

Mais il y a des Compilateurs d'une autre ſorte & des compilations d'un autre travail. Eſt-il beaucoup de faiſeurs de Livres originaux qui oſaſſent ſe comparer à un Compilateur comme Baile, par exemple, ni prétendre à ſa réputation ?

Baile, l'un des plus beaux génies qui ayent paru dans la République des Lettres (& par malheur un des plus dangereux) n'étoit cependant, à titre de Compilateur, qu'un porte-faix. Mais, quoi ! à ce compte-là, tous les honnêtes gens de cette République, Anciens & Modernes le ſeront auſſi. On ne ſauroit faire une plus belle figure que celle qu'y font les Hiſtoriens. Cependant une Hiſtoire n'eſt qu'une compilation : il a fallu que l'Auteur, ou que l'Architecte ait ſubi le travail pénible de porter, & de porter lui-même, (car qu'eſt-ce qu'un Hiſtorien qui ſe fie à des tiers) ſes maté-

riaux sur son dos, comme un manœuvre, avant de commencer son édifice.

Les Livres les plus précieux qui nous restent de l'Antiquité, ne sont guères, au fond, que des recueils. C'est le fond de toute l'Histoire naturelle de Pline. Plutarque ne nous présente presque que des compilations dans une bonne partie de ses Ouvrages. Ciceron, dans ses Livres Philosofiques, ne fait guères que mettre en beau latin les opinions & les disputes des Philosophes anciens & des modernes de son tems. Séneque a rempli, comme les autres, ses Ouvrages de traits moraux, historiques & Phisiques, compilés deçà & de-là. Elien, Athenée, Valere-Maxime, Aulugelle, Macrobe; que trouvez vous dans tous ces Auteurs, que des extraits? Cependant quels trésors ne sont-ce pas aujourd'hui que ces Livres-là! Que de belles connoissances perduës, s'ils se fussent perdus!

Seroit-on même indifférent sur la perte d'un Suidas, qui n'étoit qu'un assez petit genie de Moine, dont la compilation ne passe pas pour être d'un choix ni d'une exactitude historique, plus judicieuse qu'on ne la devoit attendre d'une capacité fort médiocre.

Combien de Dictionnaires d'un excellent usage ne devons-nous point à ce métier prétendu si vil?

Il n'y a point à douter que les choses ne soient en plus grande considération que les mots, qui ne servent qu'à les exprimer. Si donc il revient tant de gloire du travail de rassembler des mots, à plus forte raison doit-il en revenir beaucoup de la peine de recueillir des choses. Aussi quel favorable accueil le public n'a-t-il point fait à la compilation laborieuse du grand Dictionnaire de Moreri? N'a-t il pas regardé le présent qui lui en a

été fait comme un préſent d'importance & infiniment intéreſſant.

Cette compilation, cependant, a commencé par un véritable Plagiat. Le plan en avoit déja été dreſſé & exécuté par un Avocat Angevin, * ſur le Dictionnaire hiſtorique publié en latin ſous le nom de Robert Etienne. Le titre du Livre de l'Avocat eſt le même, & tout auſſi ample que celui du Moreri, à fort peu de choſes près, (par exemple, les Généalogies que bien des gens reléگueroient volontiers ailleurs.) J'en ai vû un Exemplaire imprimé à Rouen en 1658. pour ſixiéme édition, gros in-quarto. Le premier eſſai de Moreri imprimé à Lyon en 1673. quinze ans après, n'étoit qu'en un volume in-folio.

C'eſt donc à cet Avocat que ſeroit dûe la gloire de la premiére idée de ce grand Ouvrage, bien plus légitimement qu'à Moreri. Mais Moreri eſt venu dans un tems favorable, le Livre de ſon prédéceſſeur ne s'étoit point ſoutenu, & l'on n'en parloit déja plus.

Au reſte, tout le monde conviendra que cette compilation ſeroit une excellente choſe, ſi une Academie de Savans vouloit entreprendre de la refondre, ou tout au moins de la remanier avec toute la fidélité, tout le goût & toute l'application qu'il faudroit. Je ne ſai, après cela, s'il y auroit beaucoup d'Ouvrages purement originaux ou prétendus tels qui méritaſſent que l'on en fît plus de cas.

* *Juigné.*

CHAPITRE XVII.

Contre les Auteurs Originaux.

IL eſt vrai, ſi vous voulez, que les Livres originaux ont été le fond primitif &, pour ainſi parler, la matiére formelle des compilations; que, ſans ces Livres, les Compilateurs ne ſeroient point; qu'ils n'exiſtent que de la grace des Ecrivains qui ont eû le talent d'inventer, ou l'avantage d'écrire les premiers; enſorte qu'ils devroient regarder ces Ecrivains de premiére datte comme les Auteurs de leur être en quelque maniére, & les reſpecter à ce titre.

Cela paroît conſidérable, & ne l'eſt peut-être pas trop. Inventer n'eſt pas ce que penſe la plûpart des gens. C'eſt une choſe qui dépend bien autant du hazard que de la réflexion. Tel aura le bonheur de rencontrer une idée neuve, qui n'a ni le génie, ni la capacité néceſſaire pour l'exécuter. Tous les jours, des eſprits fort communs inventent des ſujets & donnent des idées de plans auſſi heureux que ſinguliers, qui n'aboutiroient à rien, ſans les mains habiles qui ſavent mettre en œuvre.

D'ailleurs, il ne faut pas s'imaginer que tout ce qui eſt travaillé de génie ſoit toujours quelque choſe de fort rare, ni de bien excellent. Arrêtons un peu notre vûe par curioſité ſur les Ouvrages que l'on pourroit le plus juſtement qualifier d'originaux? Qu'eſt-ce que le fond de ces Ouvrages, en bonne foi? des imaginations de Poëtes; des idées le plus ſouvent affranchies du joug de la raiſon, &, par conſéquent, fort déréglées; des

visions métaphisiques, dont les subtilités, à efforts perdus, vous laissent en chemin ?

Descartes est, à la bonne-heure, venu à bout de faire un Roman Phisique, de former un système, si vous voulez, nouveau, ou qui a paru tel : mais s'ensuit il de-là qu'il n'y ait qu'à s'abandonner à son esprit & à sa raison pour devenir comme lui en ce genre, ou en quelqu'autre, un Auteur original, & pour mettre au jour des productions immortelles ? Il y a grande apparence que non ; puisque, malgré les efforts de tant de rares génies qui avoient son exemple devant les yeux, & qui ont pû, comme lui, ambitionner la gloire de l'invention : on n'a encore vû depuis lui de véritable original que lui dans le genre qu'il a traité.

Un système de Physique une fois formé & reçû, il n'y a plus rien à faire de ce côté-là pour l'invention, si ce n'est en second, pour corriger, pour perfectionner. Adressez-vous ailleurs ; que saisirez-vous, à quoi vous attacherez-vous qui mérite d'être tourné, & qui ne l'ait point été en tous les sens ? *Omnia jam vulgata*, disoit déja Virgile, embarrassé autrefois, comme on l'est aujourd'hui, à quoi appliquer ses talens, les talens de sa divine muse.

L'Empire des Lettres seroit bientôt un Empire desert si on n'y vouloit plus souffrir que des Auteurs Originaux de quelque poids. Mais Messieurs les Originalistes n'en voudroient apparemment point chasser les Faiseurs, & moins encore les Faiseuses de Romans, de Contes de Fées, de Nouvelles Galantes, de Piéces de Théatre, de Poëmes de toute espéce. Rien de plus original ordinairement que ces sortes d'Ouvrages-là.

Cependant pensez-vous que l'on regréteroit la perte de biens des Livres anciens tels que l'Ane de

de Lucius Patrenſis ; tel que l'Ouvrage d'un Héliodore ; ou Modernes, tels que ceux des Scuderis frere & ſœur ; autant que l'on pourroit faire celle des rapſodies prétendues de bien des Compilateurs ; d'un Ducange, par exemple, ou d'un Ménage.

Sans nous arrêter à Lucius, Héliodore auroit certainement mieux fait de chercher à s'immortaliſer à titre plus honorable & plus ſéant à ſa dignité, que celui d'original dans le genre Romaneſque : & je ne penſe pas que Deſpréaux enviât la félicité de la gloire dont jouiſſoit Scuderi, en le qualifiant de bienheureux dans une de ſes Satires.

Ménage, à qui l'on a donné le ſurnom glorieux de Varron François, diſoit à ſes amis, Mademoiſelle de Scuderi a fait quatre-vingt volumes qu'elle a tous tirés de ſa tête ; & moi, j'ai tiré de côté & d'autre tout ce que j'ai compoſé.

Je ſuis ſûr que Ménage ne croyoit point du tout faire en cela un aveu qui fût fort à la louange de cette illuſtre Demoiſelle, & honteux pour lui. Cependant Ménage ne ſe donnoit que pour un Compilateur, & Mademoiſelle de Scuderi étoit une émulatrice célébre de l'ancien Héliodore. Elle inventoit tout ce qu'elle écrivoit ou la meilleure partie.

Il eſt vrai néanmoins que des Auteurs d'un grand eſprit ſemblent avoir entrepris en ces derniers tems de relever la gloire du genre Romaneſque, & de le remettre ſur un pié qui pourra lui redonner du cours, & corriger un peu le dégoût que l'on en avoit pris. Mais de quelques charmantes couleurs que ces nouveaux Romanciers puiſſent le revêtir, un Roman ne ſera toujours qu'un Roman ; & l'eſtime que méritent les Compilateurs ne s'en ſoutiendra pas moins dans

l'esprit des personnes qui savent connoître le véritable prix des choses.

CHAPITRE XVIII.

CONCLUSION.

CHerchons quelque moyen de ramener les choses à des termes raisonnables d'accommodement entre les Originalistes fiers du grand nom de Descartes, & les Compilateurs qui n'ont peut-être point de chef si illustres à mettre à leur tête.

On veut que le monde ait une obligation infinie à Descartes, pour l'avoir mis en état d'user de sa raison avec bien plus d'avantage qu'il ne faisoit auparavant. Cela est grand; mais passons-le sans dispute, disons que c'est un génie Original du premier ordre, & tellement supérieur, que peut-être dans toute la multitude des Auteurs Plagiaires, Compilateurs & Copistes, même dans le nombre choisi de ceux de cet ordre, qui priment & qui excellent, ne se trouveroit-il personne qui lui pût être justement égalé? Mais que dans ce nombre choisi de la classe susdite, il n'y en eût point que n'effaçassent les Compositeurs & Forgeurs d'Avantures, plus ou moins habiles, qui travaillent de génie, & qui tirent tout ou presque tout d'une fécondité commode, qui les dispense de sortir de chez eux; c'est ce que je ne me resoudrois pas aisément à vous accorder. Je vous le disputerois, vous dis-je, mettiez-vous à leur tête, à la tête de ces Compositeurs & Forgeurs, un Michel de

Cervantes avec ſon admirable Dom Quichote. Même l'illuſtre & reſpectable Auteur du Télemaque; y joigniſſiez-vous encore les célébres qui ont penſé de ſource comme un de la Rochefoucault, un Paſcal, un la Bruiére. Les hommes célébres que je vous articule-là, ont valu & valent les Menages, les Ducanges, les Bailes même; mais ils ne les affacent ni ne les couvrent aſſurément pas.

Faiſons aller de pair, & but à but, les Compilateurs de la haute volée, avec les grands Auteurs Originaux inférieurs à Deſcartes: peut-être ſera-ce faire juſtice aux uns & aux autres.

Au reſte en quelque baſſe claſſe que j'aye à me ranger dans l'ordre de ceux à qui l'on veut bien accorder la qualité de porte-faix parmi la nation heureuſe qui peuple le délicieux païs des Lettres; je me tiendrai toujours honoré outre meſure de la place qui me ſera départie. Après cela, il ne me reſte plus que deux mots, qui ſont de vous dire que voila ma cauſe plaidée, & ma Préface faite.

Fin de la premiére Partie.

TABLE

des Chapitres contenus en ce Livre.

Avertissement.

Origine du mot de Plagiat, Page 1.
Idée générale du Plagiat, 5.
Des anciens Plagiaires, 7.
Des Plagiaires nouveaux, 12.
Plagiat de Descartes, 17.
Plagiat reproché aux Payens par les Juifs, 22.
Plagiat furtif, 25.
Franchise & bonne foi dans le Plagiat, 30.
Suppression après le Plagiat, 34.
Jalousie des Auteurs, 37.
Plagiat acheté, 44.
Plagiat gratuit, 46.
Plagiat involontaire, 50.
Plagiat estropié, 54.
Des Compilateurs, 55.
Pour les Compilateurs, 58.
Contre les Auteurs Originaux, 63.
Conclusion, 66.

Fin de la Table.

UPB

FAUTES A CORRIGER.

Page 4. ligne 9. beauconp, *liſez* beaucoup.
ligne 26. qu'il y plus, *liſez* qu'il y a plus.
10. ligne 12. Pronoſtiques, *liſez* Pronoſtics.
16. ligne 19. Poliſenos, *liſez* Polienos.
ligne 20. *idem.*
18. ligne 28. grand, *liſez* grande.
46. ligne 16. travrail, *liſez* travail.
48. ligne 10. un famille, *liſez* une famille.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Manuſcrit qui a pour titre *Détails curieux ſur divers ſujets*, & j'ai crû qu'on pouvoit en permettre l'impreſſion. A Paris le 26 Avril 1741. *Signé*, MAUNOIR.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien amé PIERRE PRAULT pere, Imprimeur & Libraire de nos Fermes & Droits à Paris, Nous ayant fait ſupplier de lui accorder nos Lettres de Permiſſion pour l'impreſſion de deux Manuſcrits qui ont pour titre, *Traité des Droits Seigneuriaux & des Matieres Féodales : Détails curieux ſur divers ſujets de Litterature*, offrant pour cet effet de les imprimer ou faire imprimer en bon papier & beaux caracteres, ſuivant la feüille imprimée & attachée pour modele ſous le contre-ſcel des Preſentes ; Nous lui avons permis & permettons par ces Preſentes, d'imprimer ou faire imprimer leſdits Livres ci-deſſus ſpecifiés, en un ou pluſieurs volumes, conjointement ou ſeparément, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume

pendant le tems de trois années consecutives, à compter du jour de la datte desdites Presentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance: A la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la datte d'icelles; que l'impression de ces Livres sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, & que l'Impetrant se conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril 1725. & qu'avant que de les exposer en vente, les Manuscrits ou Imprimés qui auront servi de copie à l'impression desdits Livres, seront remis dans le même état où les Approbations y auront été données, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, le Sieur Daguesseau, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires de chacun dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier, le Sieur Daguesseau, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres; le tout à peine de nullité des Presentes: Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie desdites Presentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Livres, foi soit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles, tous Actes requis & necessai-

res, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires: CAR tel eſt notre plaiſir. DONNE' à Paris le quatriéme jour d'Aouſt, l'an de grace mil ſept cens quarante-un, & de notre Regne le vingt-ſixiéme. Par le Roi en ſon Conſeil. *Signé*, SAINSON.

Regiſtré ſur le Regiſtre X. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N. 517. Fol. 512. conformément aux anciens Reglemens, confirmés par celui du 28. Fevrier 1723 A Paris le 8. Aouſt 1741. Signé, SAUGRAIN, Syndic.

9-7327